CORRESPONDANCE

DU MARQUIS ET DE LA MARQUISE

DE FAVRAS,

PENDANT LEUR DÉTENTION.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Il n'eſt pas un homme honnête, quelque ſoit ſon opinion ſur les affaires du tems, qui n'ait regardé l'aſſaſſinat juridique du marquis DE FAVRAS, *comme une calamité publique. J'avois l'honneur d'être parent de cet homme vraiment grand, illuſtré déſormais par la honte même de ſon ſupplice. J'ai lu, avec un intérêt, qu'il eſt impoſſible de rendre, ſa correſpondance avec ſa femme, que des liens auſſi barbares qu'illégitimes empêchoient de conſoler ſon mari, d'éclairer l'eſprit, d'attendrir le cœur de ſes juges. J'ai cru y voir, juſques dans les plus petits détails, des preuves morales d'une innocence dont perſonne ne doute, pas même ceux que le ſupplice de M.* DE FAVRAS *couvre d'infamie. J'ai penſé qu'elle ne ſeroit pas indifférente au public, & j'ai obtenu de madame la marquiſe* DE FAVRAS, *la permiſſion de la faire imprimer; en attendant que les circonſtances lui permettent de former en ſon nom & celui de ſes malheureux enfans, une demande en réviſion, dont le ſuccès ne leur rendra pas leur pere.*

Signé *DE MAHY-SAVONNIERE.*



PREMIERE LETTRE

De madame la marquise de FAVRAS, *à M. le marquis de* FAVRAS, *son époux, pendant sa détention à l'abbaye de saint-Germain.*

De l'abbaye saint-Germain, ce 28 décembre.

Où es-tu, mon ami? que fais-tu? je sais que tu es détenu, mais où? je l'ignore. J'ai été arrêtée, la veille de Noël, militairement; tu étois à l'hôtel-de-ville en même temps que moi; ainsi m'ayant conduite, après mon interrogatoire, à l'abbaye, je n'imagine pas que l'on t'ait fait un meilleur traitement. On m'a permis, enfin, d'écrire; grand dieu! si je pouvois savoir où tu es, comment tu te portes, mes maux seroient bien adoucis; je ne communique avec personne; je suis au secret; juge de ma position. J'ai des attaques de nerfs affreuses depuis quelques jours; j'ai demandé un médecin; me l'accordera-t-on? je l'ignore. Je n'ai qu'une chaise de paille, un lit de prison, qui me fa-

tiguent cruellement; à peine puis-je me remuer; d'ailleurs tu sçais les maux que l'on éprouve dans tous les membres, après ces cruelles attaques : si on te permet de m'écrire, & surtout si l'on permet que cette lettre te parvienne, je me trouverai bienheureuse dans ma position. Tu connois mes sentimens & mon amour; je ne me plaindrai jamais d'éprouver le même sort que toi, tel qu'il puisse être. Notre détention ne peut être longue. Ton innocence, la mienne, éclatera dans tout son jour. Les calomniateurs seront confondus car il faut qu'il y en ait; je n'y comprends rien; les adversités me poursuivront jusqu'au tombeau; j'en ai eu de cruelles depuis mon enfance, & je ne croyois pas que ces dernieres aient été réservées à une âme telle que la mienne. Je mets tout mon espoir en la providence. Dieu connoît la pureté de mon cœur; je n'ai jamais rien fait, rien pensé, que je ne puisse avouer hautement, & je suis dans les fers!

Quel arrangement prenons-nous pour mon fils? que deviendra-t-il? vois ce qu'il y a à faire.

Adieu, cher ami, toi qui seul fait le bonheur de ma vie; compte sur toute ma tendresse, elle t'est si bien due! ton malheur, le mien

doit nous atacher l'un à l'autre plus que jamais; mais nous n'avions pas besoin d'une si cruelle épreuve pour être assurés de notre tendresse mutuelle. Je reviens à mes enfans; ma fille, dans ce moment-ci, m'inquiete le moins, étant chez sa nourrice; mais mon fils, qui doit sortir de sa pension au premier janvier, est quelque chose qui m'inquiete beaucoup. Où le mettre? quel parti prendre? je ne puis parler à personne. Cela est en vérité bien dur, d'emprisonner ainsi un pere & une mere de famille; les enlever à leurs enfans. Voilà la liberté que l'on prêche aujourd'hui. Qu'ai-je donc fait.... L'on m'en instruira sans doute; car je ne crois pas que l'on ait le droit de me tenir long-tems renfermée sans me faire connoître mon crime. Mais j'ai beau fouiller dans les plis & replis de ma conscience, je n'y trouve rien à me reprocher. Si des gens comme nous sont soupçonnés, accusés, qui, alors, peut en être à l'abri?

Adieu, mon ami, je ne puis te quitter; c'est le seul moment où j'ai goûté quelques douceurs; te dire, te répéter que je t'aime, est une satisfaction bien grande pour mon cœur affligé. Adieu donc, mon âme vole vers toi,

reçois les assurances de mon éternel amour.

Signée la marquise DE FAVRAS, née princesse d'Anhalt.

Premiere lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

De la prison de l'abbaye, le 7 janvier, à 11 heures du soir.

JE serai transféré, ce soir, au châtelêt, ma chere Caroline. Mais toi, tu restes encore à à l'abbaye, je n'entends pas bien pourquoi : mais enfin il en est ainsi; d'après une lettre que j'ai reçue aujourd'hui, on m'annonce que mon information a dû être décrétée ce même jour; que je serai vraisemblablement interrogé samedi au châtelet; que dans ma premiere séance, on me demandera si je veux choisir un conseil, ou si je veux qu'on m'en nomme un d'office : qu'en persévérant à en demander un à mon choix, je puis demander M. Gaillard de la Ferriere, procureur au châtelet, en qui on me paroît avoir une grande confiance : si tu es dans ce cas, quelques jours plutôt ou plus tard, comme je ne présume pas que ton affaire soit autre que la mienne, demande le même

procureur, qui, d'après ce que l'on me mande, sera d'abord suffisant; & ce n'est que par la suite, dit-on, qu'il pourra être besoin d'un avocat.

En m'éloignant du lieu où je te laisse, je sens un vif regret; c'étoit toujours quelque choses de vivre sous le même toit, & d'apprendre de tes nouvelles plusieurs fois le jour; mais songes que l'honneur va avant toutes choses; que si, à tes yeux, le mien n'est pas entaché, il l'est aux yeux d'une multitude abusée, & que je n'en serai que plus digne de toi lorsque je serai parvenu à me justifier auprès d'elle; je finis par t'assurer, ma chere enfant, que ton image me suivra par-tout, que mon âme ira constamment au devant de la tienne, que mes pensées se dirigeront toutes vers toi, & que toi seule fera soupirer le cœur de ton amant, de ton époux.

Signé le marquis DE FAVRAS.

Seconde lettre de madame la marquise DE FAVRAS,

De l'abbaye saint-Germain, le 8 janvier 1790.

CHER ami, toi le consolateur de mes peines & de mes chagrins, toi que j'aime plus que

ma vie, toi qui m'es mille fois plus cher depuis le malheur qui te perſécute, & qui le mérites ſi peu; ta lettre eſt toujours devant mes yeux; elle eſt ſi tendre, & me dépeint ſi bien les ſentimens de ton cœur pour moi que je ne ſaurois la perdre de vue; je l'ai baiſée, arroſée de mes larmes, preſſée contre mon cœur; te voilà donc loin de moi, nous ne reſpirons plus le même air; j'ai perdu la ſeule conſolation qui me reſtoit; près de toi j'éprouvois quelques douceurs; éloignée, je me meurs; je n'ai pas la force d'écrire, mes larmes inondent cette lettre; mais, malgré ma douleur, je ſens qu'il eſt trop heureux que tu ſois bientôt interrogé, enfin que ton innocence paroiſſe au grand jour. Ah! mon ami, crois-tu que ton honneur puiſſe être entaché à mes yeux, moi qui connois ton âme, ton honnêteté, ta candeur; mais quels ſont donc nos accuſateurs? que prétend-on faire de moi? pourquoi ne pas me tranſférer? ſuis-je accuſée d'autre choſe que toi? hélas! l'honneur régla toujours toutes les actions de notre vie; ton cœur ſera toujours digne du mien; je ne manquerai pas de prendre, en cas de beſoin, le procureur que tu me recommandes; donne-moi ſouvent de tes nouvelles; tu ſais quel plaiſir me font tes lettres & les

aſſurances de ton amour. C'eſt donc aujourd'hui que tu dois être interrogé; tes juges, s'ils le veulent, jugeront aiſément de ton innocence, comme ils ſont à même de connoître la mienne; voilà pluſieurs jours que je n'ai reçu des nouvelles de perſonne; tout m'abandonne; il ne me reſte que mon cœur & mon innocence. Que dis-je? ton amour, le premier de mes biens, qui ne m'abandonne jamais; j'ai reçu tes ſermens au pied de la croix, avec un frémiſſement de plaiſir qui ne s'effacera jamais de ma mémoire. Ah! mon ami, nos cœurs étoient faits l'un pour l'autre; mon ſort eſt uni au tien par le lien du cœur, bien plus que par le ſacrement de mariage. Auſſi-tôt que tu pourras voir du monde, dis que l'on t'amene ton fils, qu'il apprenne de bonne heure à connoître le malheur & la méchanceté des hommes, la ſévérité, la rigueur & l'injuſtice dont on en uſe envers ſes parens. A peine avois-je ſon âge, & plus jeune encore, que je connus les peines; née avec une ſenſibilité dont il y a peu d'exemples, elle m'a cauſée de cruels tourmens. Adieu, mon ami, mon tendre ami, reçois le ſerment de mon cœur, d'un cœur qui t'aimera juſqu'au dernier ſoupir, & qui mourra plutôt que de

renoncer jamais à un ſentiment ſans lequel il ne ſauroit vivre.

Troiſieme lettre de madame la marquiſe de FAVRAS.

De l'abbaye de ſaint-Germain, le 12 janvier 1790.

VOILA, mon ami, ma troiſieme lettre depuis que tu es au châtelet (1); hélas ! je ne ſuis donc plus chere à ton cœur, puiſque tu ne daignes pas me répondre, pas me dire un ſeul mot de conſolation. Si tu ſavois, ſi tu pouvois concevoir dans quelles ſouffrances eſt mon cœur, tu en aurois pitié; ne plus reſpirer le même air, ne plus vivre ſous le même toit, voilà de ces tourmens que l'on ne peut concevoir que lorſque l'on a un cœur ſenſible comme le mien; mais mon ami, mon tendre ami, je ne t'accuſe point; jamais, non jamais je ne pourrai te ſoupçonner d'indifférence à mon égard; ton âme m'eſt trop bien

---

(1) *La précédente de celle-ci n'eſt point parvenue à ſa deſtination.*

connue ; mes lettres ne te feront pas parvenues, ou bien on ne m'aura pas fait paffer ta réponfe : cependant une chofe de confiance doit parvenir, ou on doit la renvoyer. Porte donc, cher ami, quelque confolation à mon cœur, par les affurances de la tendreffe du tien, crois que dans tous les temps, dans tous les lieux, je te donnerai des preuves de mes fentimens, de mon amour ; ce n'eft pas d'aujourd'hui que tu apprends à me connoître ; dix-huit années n'ont rien diminué de mon attachement pour toi ; & fi nous n'étions pas unis par les liens facrés du mariage, & que dans la pofition malheureufe où tu te trouves, tu vouluffes de moi, je me trouverois trop heureufe d'unir mon fort au tien, & je regarderois ce jour comme un des plus beaux de ma vie. Voilà mon ami, quelle eft ma façon de penfer, parce que je fuis perfuadée de ton honnêteté, de ton innocence, l'honneur ayant toujours réglé & dirigé toutes les actions de ta vie ; & cependant tu es dans les fers ! Grand Dieu ! qui voyez le fond de fon cœur, vous favez s'il eft coupable de quelques crimes, & vous ne laifferez pas impunis des calomniateurs infâmes qui chargent l'innocence de forfaits. Voilà le fruit, voilà la récompenfe

de tous tes travaux, de toutes les nuits que tu as paſſées à t'occuper d'améliorer l'état des finances, de ſoulager un peuple qui, aujourd'hui, demande ta tête ! enfin, mon ami, la bonté de ta cauſe doit te ſoutenir ; Dieu eſt Juſte ; tôt ou tard les méchans recevront le châtiment dû à leurs crimes ; mais quelque ſoit le ſort que l'on te prépare, il te faut le ſupporter avec courage, & ſavoir mourir tel que l'on a vécu. Pour moi, j'attends, & ne ſais ce que l'on veut faire de ma perſonne : ſois perſuadé de ma fermeté, je ne crains rien : on eſt bien tranquille quand le cœur ne nous fait aucun reproche. Hélas ! quand me ſera-t-il permis de te ſerrer dans mes bras ? Oh ! tendre ami, mon cœur ſe déchire, mes larmes m'empêchent de continuer ; adieu, mon ami ; mon cœur, mon âme, mes penſées, ſont continuellement occupés de toi ; c'eſt la ſeule conſolation de ta femme & de ton amie.

Seconde lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Au châtelet, le 12 janvier 1790.

INDÉPENDAMMENT du billet que je t'ai écrit avant de quitter l'abbaye, & que le ſergent m'a dit t'avoir porté lui-même, je t'en ai écrit deux autres, chere Caroline ; celui-ci fait donc le troiſieme ; tu ne dois pas douter que ce ne ſoit un ſoulagement bien précieux pour mon cœur, que celui de m'entretenir avec toi ; je crois m'appercevoir que les billets qui ne parviennent pas, ſont ceux où je parle de mon affaire ; je m'en abſtiendrai donc tout-à-fait, quoique le récit de la marche du procès, ſans détails, m'avoit paru ſans inconvénient. Ce n'eſt que de toi dont je m'occuperai ; d'abord pour te renouveller combien je ſens vivement le prix des ſentimens dont tu me donnes chaque jour de ſi chers témoignages, & t'aſſurer que ſur la terre tu n'auras pas trouvé d'hommes en état de les mieux apprécier, ni de te payer d'un retour plus ſincere ; enſuite pour te demander des nou-

velles de ta ſanté. Ma ſœur, qui m'a enfin écrit hier, m'a dit que ſon ſilence venoit de ce qu'elle ne ſavoit plus par quel moyen me faire parvenir ſes lettres au châtelet. Pour peu qu'elle eût eſſayé, comme auparavant, elle auroit été bientôt inſtruite; mais enfin elle m'aſſure qu'elle & la couſine guétent le premier moment où il leur ſera permis d'aller te prodiguer des ſoins. Voilà ce qui m'intéreſſe par-deſſus toutes choſes, & je ſouhaite que ce moyen ſoit prompt; car tes larmes, ton chagrin extrême de ne plus reſpirer le même air que moi, tout cela te réuſſira mal, ſi tu n'as pas bientôt quelques conſolations. En attendant ce moment, qui ne peut-être éloigné, tâche, ma bonne amie, de te faire une raiſon, renferme-toi dans toi-même pour la trouver, & réjouis toi en penſant qu'il ſeroit encore préférable d'être coupable aux yeux des hommes, que de l'être vis-à-vis de ſa conſcience : je ferai tout ce qui ſera en moi pour mettre mes actions à découvert, & je défie, quoiqu'on puiſſe entreprendre, d'être long-temps inculpé d'attentats prémédités contre la nation, ou de violence contre mon roi : le ſurplus de ce que l'on met à ma charge, eſt trop groſſier pour que je puiſſe

même ſuppoſer que j'aie beſoin d'une grande défenſe : ô mon amie ! mon amie ! que de perverſité, que de méchanceté dans les hommes, & quelle fatalité dans les circonſtances...... il en eſt vraiment où il faut ſe réſigner à la grâce divine. — Je t'exhorte, ma Caroline, à quelques jours de plus de patience, ne me paraiſſant pas poſſible que tu puiſſes être encore long-temps privée de communiquer avec les humains : ſonge au ſurplus que les accuſations ont été ſi graves, qu'elles méritent & demandent la plus ſérieuſe attention de la juſtice.

Nos enfans ſe portent bien ; ma ſœur & ma couſine les ont vus, & me le mandent ; je penſe bien qu'elles ne te l'ont pas laiſſé ignorer. Je finis, ma chere & bien aimée, en t'aſſurant que mes ſentimens ſont à jamais inſéparables de toi, & que tu occupes en entier toutes mes penſées comme mes affections : je ſuis tout à toi, ton bon ami & époux.

Troisieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du châtelet, le 13 janvier 1790.

JE présume, ma chere Caroline, que tu auras reçu quelques-unes de mes lettres depuis la derniere que tu m'as écrite, & tu as eu raison de rendre justice à ma façon de penser, comme au sentiment de tendresse qui me pénétre pour toi. Crois fermement, ma bonne amie, que la seule consolation de ma position momentanée, est de m'occuper de toi; que je lis & relis avec transport tes lettres pleines de ces mêmes expressions, par lesquelles tu m'as assuré la possession de ton cœur; que le mien est à toi tout entier; qu'enfin je ne te perds de vue dans aucune de mes actions; ta santé va mieux, à ce que l'on m'assure : nos enfans se portent bien aussi : voilà de ces choses que j'ai besoin d'apprendre, que j'ai besoin de savoir pour être plus calme. — La mienne se soutient jusqu'ici sans la moindre altération; tu peux en être certaine, tu n'as pas lieu de t'en inquiéter ni de t'affliger : les larmes ne te feront d'aucun secours, tandis que la raison doit

doit te ſervir de conſolateur, juſqu'à ce que tu puiſſes en recevoir un autre ; de grâce, ma chere Caroline, prends ſur toi tout ce que ta raiſon peut t'inſpirer pour t'en faire une plus grande ; enfin, de ne pas te livrer à tant d'amertumes & d'angoiſſes : tes larmes me percent l'âme, en même-temps que je ne puis me défendre d'une extrême ſenſibilité ſur leur motif : ſi tu les verſes par tendreſſe pour moi, ſéche-les pour empêcher les miennes de couler ; quoique peut-être ſeroit-il à ſouhaiter qu'elles me vinſſent en abondance. Enfin, cher cœur, ſi mes lettres peuvent t'être un baume, prends-les dans tes momens de chagrins, lorſque le noir s'empare de ton âme, de tes idées ; cherches-en les paſſages qui te plaiſent le plus ; voilà tout ce que je puis te recommander d'ici à quelque-temps ; je m'y prendrai ſi bien, qu'à l'avenir tu feras moins long-temps à attendre de mes nouvelles, puiſqu'elles te ſont ſi précieuſes ; il eſt juſte que je te faſſe jouir du ſeul bien-être qu'il dépend de moi de te procurer. Adieu, ma chere amie.

Quatrieme lettre de madame la marquiſe de FAVRAS.

De l'abbaye de Saint-Germain le 14 janvier 1790.

QUE je cherche, cher ami, les paſſages de tes lettres qui me plaiſent le plus! Hélas! toutes les expreſſions en ſont ſi tendres, ſi conſolantes pour mon cœur! oui, je les relis vingt fois le jour, & c'eſt toujours avec un nouveau plaiſir. Mon ami, mon âme s'enivre de ton amour pour moi; non jamais, jamais l'on n'a aimé comme je t'aime, & c'eſt avec tranſport que je te le répete, & chaque inſtant de ma vie ſera conſacré à t'en donner des preuves: ſonge que ſans toi je ne puis exiſter; que l'univers entier ne m'eſt rien ſans toi, ſans mon amour, ſans le tien; mais ſonge auſſi que je préférerai pleurer ta mort que d'avoir à rougir de ton exiſtence; c'eſt au nom de tes enfans que je te parle, ne les perds jamais de vue dans aucune circonſtance de ta vie; ils ſoutiendront ton courage s'il en étoit beſoin. O mon ami! que de chagrins, que de peines! ne plus reſpirer le même air que toi eſt quelque choſe de ſi douloureux pour mon cœur, que j'ai peine à ſurmonter les tourmens que cette

abſence me cauſe ; écris-moi donc : prie MM. du comité des recherches que nos lettres nous parviennent ; auront-ils la barbarie de refuſer à des malheureux la ſeule conſolation dont ils peuvent jouir. Comme nos lettres ne contiennent que les expreſſions de notre tendreſſe, je crois qu'il n'y a aucun danger qu'elles ne nous ſoient remiſes. Nos enfans ſe portent bien ; c'eſt une vraie conſolation pour mon cœur. Adieu, mon ami, ménage ta ſanté, tu en as beſoin plus que jamais, pour toi & pour moi. Je ſuis, mon bon ami, dans les ſentimens que tu m'as toujours connus, toute à toi, ta femme & ton amie.

Quatrieme lettre de M. le marquis de FAVRAS.

Du Châtelet, le 15 janvier 1790.

QUELLE ſatisfaction pour moi, ma chere bien-aimée, de voir que mes lettres ſont une diſtraction à tes peines, je dirois preſque une conſolation ; je te la donnerai celle-là, n'en doute pas, puiſqu'elle eſt en mon pouvoir ; car tu ſais que depuis long-tems tu as droit de diſpoſer de toutes mes facultés ; tu m'es ſi

chere, & j'ai tant de raiſons de t'aimer......
Ta ſanté, ce me ſemble, eſt meilleure qu'elle ne l'a été, continue à la ménager; c'eſt aſſurer la mienne que tu me dis & que je crois t'être de quelque prix: cette inquiétude de moins me laiſſe mes penſées plus libres, & tu y as une ſi grande part que tu ne peux qu'y gagner.— Tout ce que je te retrace d'ailleurs de mes ſentimens, de ma tendreſſe, de mon amour, n'eſt que la foible expreſſion de ce qui m'eſt bien plus doux de te faire juger par toi-même, quand j'ai le bonheur d'être auprès de toi; car une expérience, comme celle que tu as déjà faite, doit t'avoir convaincue, depuis long-tems, que rien en moi ne peut varier ſur ce qui te regarde; ma vie, mon exiſtence, tout a été conſacré en te donnant ma foi; & j'eſpere que tu ne verras jamais en moi, chere Caroline, aucun changement au titre précieux pour un homme qui penſe & qui ſe reſpecte dans celle qui a toutes ſes affections, à ce caractere d'époux & de pere auquel on doit tout, pour le bonheur de ſa famille & le ſien propre: ſois ſûre de mon courage, de ma réſignation; n'importe le ſort que l'on me prépare, ton cœur n'aura pas à rougir de m'avoir choiſi; je ne démentirai point le ſang auquel je me ſuis

allié. Adieu, ma chere amie, je finirai par t'aſſurer que je me porte très-bien; qu'il ne me manque que de te ſavoir mieux au moral comme au phyſique, & ſur-tout d'apprendre quelque adouciſſement à ton ſort actuel. Tels ſont, ma chere Caroline, une partie de mes vœux; les autres ſont plus intéreſſés, car ils me ſont perſonnels, puiſqu'ils ne tendent qu'à te demander de me conſerver tous les ſentimens dont tu aſſures avec tant de ſincérité, ton ami & ton époux.

Cinquieme lettre de madame la marquiſe de FAVRAS.

De l'abbaye Saint-Germain le 15 janvier 1790.

J'AI reçu ce matin, mon ami, ton billet que ton ſergent m'a apporté: que les aſſurances de ta tendreſſe me ſont précieuſes! & que j'en ai beſoin pour trouver quelques ſoulagemens dans ma poſition! depuis deux jours j'ai un rhume de cerveau qui m'abat, m'accable, ayant un mal de tête affreux, une courbature générale, la fievre très-forte, & je ſuis ſeule, ſans ſecours. Si je veux boire, je dois me lever pour prendre ce qui m'eſt néceſſaire; puis-je reſter long-tems dans une ſemblable poſition?

il faudroit abſolument t'informer, au comité des recherches, ſi je reſterai encore long-tems ici, pour ſavoir ſi je dois faire venir un baldaquin; alors il faudroit que tu écrives à ta ſœur où elle le trouvera chez moi; cependant il ne faudra pas le faire venir, ſi je ne dois pas reſter ici; fais pour le mieux. Voilà aujourd'hui trois ſemaines que j'ai été amenée ici, comme la derniere des criminelles, ſans que j'aie encore pu ſavoir de quoi on m'accuſe: voilà huit jours que tu es au châtelet, & nous n'en ſommes pas plus avancés. Toi, ſoupçonné d'attentats prémédités contre la nation, de violence contre ton roi; cela eſt impoſſible à croire: toi qui verſerois juſqu'à la derniere goute de ton ſang pour l'un comme pour l'autre, étant inſéparables. Non, mon ami, non, pareille accuſation ne peut m'inquiéter; toutes les actions de ta vie démentent cette calomnie atroce. Je crains beaucoup pour ta ſanté; l'air de la priſon du châtelet n'eſt point ſain: ta chambre eſt-elle aérée? Donne-moi, mon ami, ſouvent de tes nouvelles, elles portent de la conſolation dans mon âme. Adieu, mon ami; mon cœur, mes penſées, toutes mes facultés ſont à toi, que j'aime uniquement, qui m'es mille fois plus cher que la

vie. Auſſi-tôt que je pourrai voir du monde, je veux que l'on m'amene mon fils; je veux qu'il connoiſſe mes malheurs, la méchanceté & la barbarie des hommes. Adieu, reçois l'aſſurance de mes tendres ſentimens.

Sixieme lettre de madame la marquiſe de FAVRAS.

De l'abbaye Saint-Germain le 17 janvier 1790.

JE ne t'ai pas écris hier, cher ami, j'attendois ton ſergent, & j'eſpérois une de tes lettres; mais tes interrogatoires t'occupent toute la journée; elles te laiſſent à peine le tems de manger un morceau: comme l'on te tourmente! Et que prétend-on faire de moi? Dois-je reſter éternellement en priſon, au ſecret, privée de toute communication? ah! mon ami, cela ne peut ſe concevoir: que je ſouffre de n'être pas avec toi! je voudrois te porter des conſolations; je tâcherois au moins, par mes tendres ſoins, d'adoucir ta dure captivité: dis-toi ſouvent que je t'aime, que je m'occupe de toi, que je penſe à toi, tu ne te tromperas jamais; car ton image, ton ſouvenir occupent toutes mes idées & mes penſées: comment ne pas t'aimer, toi qui m'as donné des preuves ſi

touchantes d'un amour ſi vrai, ſi pur; toi ..... que j'adore, que j'ai préféré à tout au monde, qui fais & feras toujours la conſolation de mes jours : je t'ai juré & te jure encore de vivre & de mourir en t'aimant; & ſi nous ſommes encore capables de ſentimens après la mort, j'oſerai me promettre que c'eſt toi qui occuperas, comme aujourd'hui, toutes les facultés de mon âme; c'eſt avec la plus grande vérité, mon bon ami, que je te jure tout ce que je reſſens; j'eſpere que tu me crois, le menſonge n'a jamais ſouillé mes levres. As-tu des nouvelles de nos enfans? Que je les aime! qu'ils me ſont chers! Ton fils, ce cher Charles, étant ton image, il aura tes ſentimens, ton cœur; hélas! puiſſe-t-il être moins malheureux que ſon pere! Adieu, mon cher ami, toi que j'aime de toute mon âme; mon cœur ne permettra jamais de t'oublier un inſtant, tu lui es trop cher. Adieu, aime moi comme toi-même, ce ſont les vœux que je forme; c'eſt ta femme, c'eſt ton amante, c'eſt ton amie qui te ſouhaite le bonjour, en te renouvellant ſes aſſurances d'un amour éternel.

Cinquieme lettre de M. le marquis de FAVRAS.

Du châtelet, le 18 janvier 1790.

JE n'ai pas répondu hier, ma cher Caroline, à ta lettre, parce que le sergent qui me garde n'a pas été à l'hôtel-de-ville; je le fais aujourd'hui, en t'assurant que je prends beaucoup de part au rhume qui t'afflige, & qui, d'après ta lettre de samedi, que je reçois en ce moment, me paroît t'avoir donné de la fievre; j'oserai t'inviter à prendre garde de ne manger que des choses douces au sang: j'avois trop de plaisir à partager tes goûts, lorsqu'à l'abbaye on me servoit ce que tu avois préféré pour ton dîner & le mien, pour te faire faire l'observation que par préférence tu demandois des ragouts à sauce trop piquante; cela ne vaut rien, absolument rien pour ton sang, si facile à s'enflammer, sur-tout dans une circonstance comme celle-ci; j'ose te prier, ma chere bonne amie, d'y prendre garde.

Je prie MM. du comité de te faire porter des rideaux & un lit de plume; s'ils l'accordent, le sergent qui m'a promis de passer ce soir à l'abbaye, s'il en trouve le moment, pourra

le dire, & demain, ſans faute, j'écris à ma ſœur ce qu'elle a à faire, & où elle trouvera ce que tu parois ſouhaiter.

Je ne t'écris pas plus au long, étant fort occupé en ce moment; mais je ne finirai qu'après t'avoir renouvellé tous les ſentimens d'attachement, de tendreſſe & d'amour à jamais inſéparables de mon cœur, qui ne chérit que ma Caroline qu'il aime par-deſſus toutes choſes, & après elle les enfans charmans qu'elle m'a donnés: tu as bien raiſon, ma chere bonne amie, de penſer que vivre & mourir pour toi, eſt pour moi le ſeul apanage d'une félicité parfaite; penſe de même à mon égard, c'eſt le vœu conſtant du cœur que tu as choiſi.

Septieme lettre de Mad. la marquiſe de FAVRAS.

De l'abbaye St-Germain, le 18 janvier 1790.

TOUTE la nuit occupée de toi, mon bon ami, à mon réveil, il eſt juſte que je te rende mon premier hommage, &, avant que de rien entreprendre de la journée, de te dire que tu fais toute mon occupation, tous mes déſirs, & je ne reſpire qu'après toi, qu'après le mo-

ment heureux où je pourrai te voir ; puifque nos caufes font vraifemblablement les mêmes, pourquoi nous fépare-t-on? pourquoi ne nous met-on pas enfemble? Toute ma vie avec toi, de quelle maniere que l'on me traite, je ne me plaindrai pas. Ah! mon ami, mon tendre ami, ne pourras-tu obtenir cette faveur ! je ferois fi heureufe de pouvoir te donner mes foins & recevoir les tiens; mais l'on exerce contre nous la plus cruelle tyrannie, l'on ne fait pas, non jamais on ne pourra concevoir tout ce que mon cœur fouffre; la mort me feroit mille fois préférable à la fituation dans laquelle on me laiffe : ô mon ami! mon ami! fi tu favois mes tourmens! mais tu connois mon âme, mon cœur, ma fenfibilité; perfonne ne partage mes douleurs; toi feul tu as un cœur que j'ai tant de fois éprouvé, que j'ai tant de fois vu fenfible à mes larmes, lorfque dans tes bras, fur ton fein, j'en verfois que l'amour me faifoit répandre, dans la crainte de n'être pas autant aimée que je défirois de l'être. Hélas! j'étois bien éloignée alors de croire que j'en verferois quelques jours d'auffi ameres. Adieu, mon ami, reçois les embraffemens d'un cœur tout à toi. As-tu des nouvelles de tes enfans? j'en fuis en peine;

j'efpere que tu me donneras demain de tes nouvelles de ta fanté, de tout ce qui m'intéreffe, autant que tu peux le faire fans te compromettre, & afin que les lettres me parviennent. Adieu, mon âme vole vers toi; puiffe-tu la recevoir à ton dernier foupir!

Sixieme lettre de M. le marquis de FAVRAS.

Du châtelet, le 19 janvier 1790.

QUEL charme, quelle fatisfaction pour mon cœur, ma très-chere Caroline, n'a pas été pour moi la nouvelle de la levée de ton fecret? Mon fergent qui t'avoit porté une lettre, après l'avoir préfentée au comité des recherches; ce brave et digne militaire, qui, en rempliffant fi fcrupuleufement les fonctions dont il eft chargé auprès de moi, porte fon attention aux plus petites chofes qui dépendent de lui, & qui peuvent adoucir l'amertume de ma pofition, revenant avec ta lettre à la main, qu'il avoit déja portée au comité, pour l'y faire fermer avant de me la remettre, voulant me donner le premier la bonne nouvelle que tu m'annonçois par ton billet, s'eft empreffé de m'apprendre, avant que j'en aye fait l'ouverture, qu'enfin tu

étois libre dans ta prison, et déja environnée de ma cousine & de ma sœur; qu'il n'avoit vu que la première, l'autre étant sortie, & devant venir te trouver bientôt. — Que de satisfactions à la fois ce détail ne m'a-t-il pas fait ressentir; d'une part, un adoucissement à ta captivité, & de l'autre, les attentions de ma famille, les soins qu'elle s'est empressée de te porter au premier moment où cela a été permis; tout cela a été vivement senti par mon cœur; mes chaînes en sont devenues plus légeres!... Ma Caroline n'étoit plus abandonnée à elle-même. Si elle ne recevoit pas les consolations de l'être pour elle le plus cher, au moins celles de la tendre amitié lui étoient-elles prodiguées; elle étoit moins malheureuse; enfin ses peines, ses afflictions devenoient moins cruelles. Dis bien, répete cent fois, ma bonne amie, à ma sœur, à ma cousine, que si je leur étois déjà bien attaché par les liens du sang & du sentiment, elles se sont encore rapprochées de mon cœur depuis mon adversité, par l'intérêt si vif qu'elles y ont pris, par celui qu'elles ont témoigné, & particuliérement encore par cet empressement qu'elles ont marqué dès le premier moment où les verroux n'ont plus mis de séparation entre toi & elles. Non-seulement

leur préſence, mais une autre jouiſſance, t'avoit été réſervée, puiſque tu m'apprends aujourd'hui avoir auſſi vu ta fille; careſſes bien pour moi cette charmante enfant, montre-lui ſouvent mon portrait, elle m'en reconnoîtra plus facilement quand je la verrai; car à un âge ſi tendre, il eſt facile d'oublier, & cela me feroit de la peine : mon fils avoit environ dix mois de plus, quand à mon retour de Hollande, ſon petit cœur, à qui j'étois reſté préſent pendant quatorze mois d'abſence, m'avoit ménagé ce moment de joie ſi pure dont j'ai été tranſporté à ſa vue, lorſque dans un cercle nombreux, où il ne s'attendoit pas à me voir, l'élan de ſon cœur le fit voler dans mes bras au premier coup d'œil qu'il avoit porté ſur moi, avec ce cri ſi aimable de l'enfance : Ah ! cher papa, te voilà revenu ! .... Crois-tu donc, ma charmante amie, que je ne vois pas, que je ne ſens pas le premier mobile qui agit ſur mes enfans; c'eſt toi, c'eſt ma chere Caroline, c'eſt leur mere, qui, en dirigeant leurs petits cœurs, leur inſpire, ſans qu'ils s'en doutent, une partie des ſentiments de ſa tendreſſe pour moi! je ſais tout apprécier, ma chere enfant! .... Mais continue, continue; c'eſt une jolie occupation que celle-là; c'eſt à elle que ſe rapporte le

bonheur d'une famille, la tendresse réciproque de pere & mere aux enfans de ceux-ci à leurs parents. La fin de notre carriere sera plus heureuse pour nous, que n'a été cette aurore de nos jours qui paroissoit si sereine; & l'été de notre vie, si obscurci par les nuages, si chagrinant par les orages, si pénible par les épines semées de toutes parts sur nos pas, sera suivi d'un automne pendant lequel nous jouirons abondamment des fruits précieux de nos travaux. Tu sais, ma chere Caroline, ce que déjà nous devons à la Providence, une confiance entiere en elle, & une parfaite résignation à ses décrets : voilà ce qui doit faire la regle constante de notre conduite; n'importe les peines que nous pourrons éprouver : elles sont faites pour l'homme : autrement il seroit un ange; il seroit un dieu. Or, je n'ai pas cette prétention; je la borne à me savoir chéri de ton cœur, & c'est beaucoup, puisqu'avec cela il ne me manquera jamais que de te savoir aussi heureuse que tu mérites de l'être. — Si ma lettre te trouve environnée des miens, embrasse-les tous pour moi, sans oublier ma petite Carolinette : bon soir, ma tendre amie, dors paisible cette nuit en pensant au meilleur de tes amis, à ton époux.

Huitieme lettre de madame la marquise DE FAVRAS.

De l'Abbaye Saint-Germain, le 20 janvier 1790.

QUELLE lettre, cher ami, que celle que ton sergent m'a remise hier! que d'expressions tendres, touchantes! qu'elle peint bien tes sentimens pour moi! Crois, mon bon ami, que nos enfans auront mon cœur pour t'aimer; oui, je dirige leurs sentimens vers toi, autant qu'il est en mon pouvoir de le faire, en leur faisant connoître tout ce que tu vaux, tout ce que leur mere te doit; car, mon ami, c'est à toi que je dois une seconde existence; sans toi, sans ton courage, aurois-je été à Vienne demander, au pied du trône, justice contre l'oppression....? C'est donc à toi que je dois l'honneur; c'est à toi que mes enfans doivent une mere qu'ils peuvent avouer hautement. Ah! mon tendre ami, combien mon cœur sent vivement toutes ces choses! J'ai vu ta famille hier, c'est-à-dire ta sœur & ta cousine, ma fille entre mes bras, que je couvrois de baisers & de larmes, que je pressois contre mon sein.

O!

O ! mon ami, quelle jouiſſance pour mon cœur ! elle ne peut être ſentie que par une tendre mere ; non il n'y a que le plaiſir d'être auprès de toi qui puiſſe le ſurpaſſer ! Cette charmante petite Caroline, comme elle careſſoit ton portrait, qu'elle a parfaitement reconnu ; & il n'y a rien d'étonnant, quand je ſonge combien de fois tu allois la voir chez ſa nourrice à Belleville, & cela par des temps affreux. Cette petite Caroline ſe porte à merveille ; elle eſt fort grande pour ſon âge, car enfin elle n'a que trente quatre mois. Hélas ! bien jeune, oui bien jeune, elle ne ſent pas, ne connoît pas toutes nos peines & nos chagrins ; mais on me dit qu'elle eſt ſi careſſante, qu'il ſemble qu'elle ſent la néceſſité de ſe rendre intéreſſante, allant, careſſant tout le monde, auſſi nos amis en raffollent ; que nons leurs avons d'obligations d'avoir retiré chez eux cette malheureuſe petite créature ! que ſeroit-elle devenue ? Oui, mon ami, il y a encore des ames ſenſibles ; tous les cœurs ne ſont pas fermés à la pitié. Grand Dieu ! peut-on enlever un pere & une mere de famille, les enlever à leurs enfans, laiſſer une maiſon à l'abandon, ſans y mettre les ſcellés ; après avoir culbuté tout, renverſé tout, forcé armoires, ſecrétaires. Voilà cepen-

dant l'état dans lequel la maison a été laissée ; c'est la liberté que l'on nous prêche. J'ai écrit à M. Bourdon de la Crosniere, pour qu'il m'envoie mon fils, en le priant de me faire savoir le jour, parce que je veux que ma fille se trouve ici. Quel sera l'étonnement de Charles, de me voir en prison; j'ai prié que l'on ne lui dise rien, & qu'on ne lui fasse faire aucune remarque, son premier mot sera de te demander; je lui dirai ce qu'il faudra lui dire ; ton sergent m'assure que tu te portes bien; la providence ne nous abandonne pas, j'y ai une entiere confiance; chaque jour j'adresse mes vœux à Dieu, afin qu'il te donne la force & le courage de supporter les malheurs & les adversités avec la fermeté qui est digne de toi & de moi. L'honneur doit te guider en tout, il a été la base de toutes les actions de ta vie, il te soutiendra jusqu'au dernier moment; mes jours sont attachés aux tiens ; je n'ai d'existence que par toi, que par ton amour; mon dernier sentiment, mon dernier soupir sera pour toi; mais crois en même-tems que je saurai mourir, s'il le faut, avec la tranquillité d'une âme innocente : nous n'avons rien à nous reprocher, tout à la volonté de Dieu. Adieu, tendre ami, je verrai sûrement ta fille

aujourd'hui ; mon cœur s'en réjouit d'avance ; je l'aime tant : mais crois, mon cher ami, que tu ne perdras jamais rien de tous les droits que tu as ſur ce cœur, qui eſt à toi ſans réſerve, & qui t'adorera tant qu'il me reſtera un ſouffle de vie; adieu, reçois ces aſſurances de ma part comme inviolables, & renouvelle moi celles que m'as données cent fois de m'aimer toujours comme tu le fais : tu ne pourras jamais rien faire de plus agréable pour ta femme.

Septieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du châtelet, le 21 janvier 1790.

QUELLE ſatisfaction pour moi, très-chere Caroline, que celle qui, depuis quelques jours, t'eſt perſonnelle : tu parois ſatisfaite des attentions de ma ſœur & de ma couſine; j'aurois été ſurpris qu'il en fut autrement.

Cette petite Caroline me charme quand je penſe qu'elle m'a reconnu ſur mon portrait : ce caractere aimable & careſſant dont tu me la peint, t'attachera d'autant plus à elle ; car, de ce moment, je t'y regarde réunie pour long-

tems ; on n'eſt vraiment mere que quand on vit avec ſes enfans ; auſſi, pour me dédommager de toutes mes privations, je me réjouis d'avance du premier jour où nous pourrons nous réunir tous ; ce ſera pour moi un grand jour de fête. — Trop jeune pour ſentir la poſition où nous nous trouvons, ma fille ne peut pas l'apprécier & s'en affliger ; mais, pour mon fils, je crois, ma chere bonne amie, que tu aurois plus ſagement fait de ne pas lui enlever ſa tranquillité. C'eſt fort bien d'aimer ſes enfans, mais il faut les faire entrer pour quelque choſe dans nos affections, & leur éviter, autant que poſſible, l'amertume des chagrins : à quoi bon celui que tu prépares à mon fils ?.... Celui-là m'affecte beaucoup : tu cours le riſque de faire faire à cet enfant une maladie mortelle !.... ſi tu t'étois rappellée que le dernier de la Vincent eſt mort de ſenſibilité, tu n'aurois pas hazardé d'attaquer celle de ton fils, qui m'aime ſi tendrement : cet enfant n'a jamais vu de priſon, mais il n'eſt pas poſſible que ces ſoldats, ces guichets, ces verroux, tout cet appareil, très-nouveau pour lui, ne l'émeuvent peut-être beaucoup au-delà de ce que tu peux en penſer ; & quand il te verra ſans moi, qu'il faudra lui dire que je ſuis dans une autre priſon, où per-

ſonne ne peut me voir; ce ſera, je crois, je le crains, un coup mortel pour lui, qui, commençant par lui occaſionner une maladie de langueur & de conſomption, lui fera trouver ſa fin dans une nouvelle révolution lorſqu'il pourra me voir. Tu aurois beaucoup mieux fait de ne pas mettre autant d'empreſſement à cette épreuve : tu vois du monde, & je préſume que lorſque cela me ſera permis, tu deviendras tout à fait libre : tu aurois donc mieux fait d'attendre ce moment, au moins la peine de cet enfant n'eût pas été toute entiere; d'une part, il t'auroit vue en liberté, de l'autre, il auroit pu me venir voir avec toi, le coup n'auroit pas été auſſi violent : l'envie de voir ton fils t'a bien mal ſervie dans cette occaſion; je ſouhaite du moins me tromper. Comment va ton rhume ? As-tu ton baldaquin ? Comment enfin va ta ſanté ? Inſtruis de tout cela, chere Caroline, ton mari, ton amant, qui t'embraſſe bien tendrement, & te charge d'embraſſer pour lui ſes enfans.— Bon ſoir, ma bonne amie.

Neuvieme lettre de madame la marquise DE FAVRAS.

De l'abbaye Saint-Germain le 21 janvier 1790.

TON ſergent vient de me remettre ta lettre de ce matin : je commençois à être inquiete n'en ayant pas eu hier; cependant lorſque je ſonge à tes grandes occupations, je vois qu'il n'eſt pas dans la poſſibilité que tu m'écrives tous les jours. J'ai vu ce matin M. de la Ferriere, ainſi que toute ta famille ; ta fille, ton fils, ce cher Charles, combien il a demandé des nouvelles de ſon petit papa ! je ne ſais s'il a idée que je ſuis en priſon, parce qu'il m'a vu ſortir de ma chambre, & qu'il a vu, chez le chevalier Paulet, que quand on étoit en priſon on n'en ſortoit pas ; cependant les grilles, les verroux qu'il a vus à ma porte, tout cela le chifonnoit beaucoup ; il ſe porte bien & deſire te voir : quand cela te ſera permis, cher bon ami, quelle ſatisfaction pour ton cœur de te trouver entouré de ta famille & de tes enfans ! Mais, moi, moi, je ne ſerai pas aſſez heureuſe de partager un bonheur auſſi grand : à quoi ſuis-je donc réſervée ! que de larmes je verſerai encore ! cette lettre en eſt

inondée : je ne ſais ſi ma derniere t'eſt parvenue ; je l'ai remiſe à ton ſergent, comme toutes les autres : comment va ta ſanté ? ménage-la bien, nous en avons grand beſoin ; conſerve tes forces de corps & d'eſprit ; donne-moi de tes nouvelles, tu ſais tout le plaiſir que me cauſent tes lettres, les aſſurances de ton amour & de tes ſentimens : répete-moi ſouvent que tu m'aime, que tu m'aimeras toujours ; que je ſuis ton unique amie, que tu auras du plaiſir à me revoir, à me ſerrer dans tes bras, après une ſi longue abſence, après tant de maux, de chagrins & de travers : ah ! mon bon ami, quelle jouiſſance pour nos cœurs que le premier moment de notre entrevue ! Adieu, cher ami, adieu, conſerve-moi ton cœur ; ſonge que juſqu'à mon dernier ſoupir tu me feras cher, c'eſt ce dont t'aſſure, avec vérité, ta fidele femme.

Huitieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du châtelet le 22 janvier 1790.

TA lettre d'hier, numérotée 9, m'a été remise le même soir, ma bonne amie ; celle qui l'avoit précédée n'a point de numéro; mais à coup sûr il n'y en a point entre deux, parce qu'elle est de la veille : les anciennes n'ont guere suivi cet ordre de numéro ; d'abord, parce qu'avec les affaires qui m'occupent, ce numéro m'est tout à fait sorti de la tête; ensuite parce que je ne crois pas que cela y fasse grand chose: si tu n'avois pas reçu de réponse à ta lettre d'avant-hier , c'est que le sergent, qui m'accompagne à toutes les audiences, n'avoit pas eu le tems d'aller à la ville hier matin, mais il te l'a portée le soir.— Ta lettre qu'il m'a remise, après l'avoir encore été porter au comité des recherches, m'apprend que tu as vu mon fils : je suis bien étonné, je te l'avoue, qu'il n'ait pas imaginé qu'une maison, gardée par une troupe militaire, dans laquelle on entre par des portes, où, tout petit qu'il est, il a dû se baisser pour passer, aux portes desquelles il voit de gros verroux, des grilles de fer aux

fenêtres; il me paroît; dis-je, bien étonnant que tout cela ne l'ait pas frappé; mais, au ſurplus, s'il ne le ſavoit pas alors, il le ſait à préſent, car il aura coné à ſes camarades le détail de toutes ces choſes merveilleuſes, & ils l'auront mis au fait; c'eſt toujours quelque choſe que le premier mouvement ne l'ait pas ſurpris : ta fille fait tes délices, on me l'a dit charmante, & que la pauvre petite ne ceſſe de parler de moi; on m'a même dit, que la pauvre enfant pleure de ne pas me voir : pauvre petite! dis-lui que je l'en dédomagerai bien quand je la verrai, &, en attendant ce moment, fais-lui, ma bonne amie, toutes les careſſes que tu pourras lui faire. —Si tu as remarqué quelque choſe qui, par préférence, doive lui faire plaiſir, fait-le moi ſavoir, afin que je le lui envoye, mais ne la préviens pas — Je jouis moi-même, ma chere enfant, de tes conſolations préſentes : bientôt j'eſpere qu'elles deviendront plus grandes; prends patience; la vérité doit paroître dans tout ſon jour; le moment approche, & déjà tout eſt bien préparé! ſonges que tout ce que je fais pour moi, eſt animé du plaiſir de travailler auſſi pour toi, puiſque c'eſt la même cauſe que la tienne & la mienne. — Je finis en

t'envoyant mille tendres baisers pour ma fille; ne va pas être gourmande, & les prendre tous pour toi; car, songe qu'il faut qu'elle en ait.

Adieu, ma chere Caroline; sois certaine que je ne cesse de tourner mes regards vers toi; on est toujours avec celle que l'on aime.

Dixieme lettre de madame la marquise DE FAVRAS.

De l'abbaye, le 23 janvier 1790.

TON sergent, cher & tendre ami, comme il a trouvé hier ta fille! cette pauvre petite créature, du moment qu'elle l'a vu entrer, a volé au-devant de lui, en disant voilà: pour mon papa: il est même incroyable qu'elle ait pu le reconnoître, ne l'ayant vu que la veille, encore toute endormie, & pleurant parce qu'elle me voyoit pleurer, & qu'elle ne peut voir de chagrin à personne sans que son petit cœur se gonfle. Le jour qu'il te sera permis de la voir, ta sœur & ta cousine t'apporteront quelque chose pour lui donner. Elle me charme, cette petite créature! elle a tout ton caractere, point bruyante, extrêmement propre, beaucoup d'arrangement dans ses petites affaires; je t'as-

ſure qu'elle eſt étonnante pour ſon âge. Ton fils n'eſt pas encore retourné à ſa penſion, ſes oncles en ayant beſoin. Adieu, mon ami, voilà ton ſergent; il trouve ton fils chez moi, il l'embraſſe pour ſon papa, & eſpere le voir la ſemaine prochaine; il ſera mon interprête auprès de toi, & te donnera pour moi ce que le papier ne peut contenir; c'eſt toujours quelque choſe: ſois donc bien tranquille ſur les ſentimens de ta femme, qui ne reſpire que pour toi, & qui voudroit pouvoir te dédommager de tout ce que ta captivité te fait ſouffrir; car je t'aime, non pas de l'amour ordinaire d'une épouſe, mais de celui de l'amante la plus tendre. Adieu, mon ami: tout à toi.

Neuvième lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du châtelet, le 25 janvier 1790.

OUI, ma chere Caroline, mon ſergent m'a dit qu'en entrant chez toi, ta charmante petite fille couroit au-devant de lui pour demander de mes nouvelles; il m'en fait un portrait

charmant ; je n'ai pas été à même de juger beaucoup de ſon caractere, lorſqu'elle étoit chez ſa nourrice ; cependant j'ai eu occaſion de la juger ſenſible & attachée. C'eſt maintenant, qu'elle voit un autre genre de monde, qu'elle commencera à ſe développer ; quelques mois doivent produire ſur elle un grand changement, d'après l'intelligence qu'elle montre : je me fais un plaiſir de voir s'épanouir cette jeune plante, & on m'a donné l'eſpoir que ſous peu de jours cela me ſera permis. Mon fils n'a pas eu le premier moment contre lui, j'en ſuis charmé : mais pour nous ſavoir en priſon ; il eſt impoſſible qu'il en doute, tant parce qu'il voit que par ce qu'il entend, lorſqu'il accompagne ſes oncles : il ſeroit autrement trop imbécille.

Mon grand, mon très-grand contentement eût été de te voir avant perſonne ; je ſens, ma Caroline, que cela n'eſt pas praticable ; mais ceux que je verrai te pourront porter mes embraſſemens, ce ſera déjà quelque choſe : fais-toi une raiſon, tâche de ne pas t'affliger, de ne pas pleurer devant ta fille ; les larmes d'une mere ſont trop douloureuſes aux enfans nés avec le cœur ſenſible. Je finis en te re-

nouvellant tous les ſentimens d'amour & de tendreſſe de ton époux, de ton amant.

Onzieme lettre de madame la marquiſe DE FAVRAS.

De l'abbaye, le 25 janvier 1790.

TA lettre d'aujourd'hui, mon cher ami, m'a fait le plus grand plaiſir; tu ne peux t'en faire une idée que par celui que tu reſſens à m'aimer, à m'aſſurer de ton amour. Ah! mon bon ami, quel bonheur pour moi, d'avoir ſu rendre ton cœur auſſi ſenſible! puiſſe-t-il durer! je le déſire, je l'eſpere : en douter ſeroit faire une eſpece d'inſulte à tes ſentimens; un doute n'eſt-il pas offenſant quand on a tant de preuves de l'amour le plus tendre? Si quelquefois j'en ai eu, c'eſt que je ne voyois rien en moi qui puiſſe te dédommager; je ſens que la balance eſt plus lourde de ton côté; je n'ai rien à te donner en échange de ce cœur qui m'aime tant, qu'un autre qui t'idolâtre, mais qui eſt un foible prix du tien. Ah! mon ami, rends juſtice aux ſentimens dont tu m'as enflammée; oui, je t'aime à l'adoration, je voudrois à chaque inſtant t'en donner des preuves; ſi

j'étois auprès de toi, tu verrois mes ſoins, mes attentions; j'irois au-devant de tout ce qui pourroit te plaire; ne t'occupe pas, je t'en conjure, de ma captivité; puis-je me plaindre lorſque tu es dans les fers, privé de toute conſolation? quelle dureté, quelle cruauté, & c'eſt toi, toi, l'être le plus honnête, le plus attaché à ſes devoirs, que l'on traite avec cette inhumanité? accuſé de crimes, il eſt impoſſible que tes juges ſe laiſſent tromper ainſi, ou veulent te trouver coupable; le peuple, dont on me parle ſans ceſſe, ce peuple qui n'eſt que ce que l'on veut qu'il ſoit, ne s'ameuteroit pas autour du châtelet ſi l'on ne l'excitoit. Tu ne peux douter que la rigueur dont on uſe envers toi, ne vienne de la part de celui qui fait tout mouvoir en ce moment; car hier, lorſque j'ai parlé à ton ſergent du ſecret ſous lequel on te laiſſe, en lui diſant que M. le lieutenant civil l'avoit levé, & avoit envoyé des ordres en conſéquence, cet homme répondit, devant ta ſœur & une autre perſonne, que le général avoit envoyé des ordres contraires par un de ſes aides-de-camp, & qu'il étoit obligé de le ſuivre, ainſi qu'il n'y a pas de doute que ce ne ſoit M. de la Fayette qui mene le châtelet. Lorſque le roi avoit toute ſon autorité,

telle enfin qu'il convient à un roi de France de l'avoir, il ne se seroit pas permis, dans une procédure pendante au parlement, d'envoyer des ordres pour tenir les prisonniers plus ou moins resserrés; mais voilà la liberté d'aujourd'hui; tout est nouveau dans le siecle où nous sommes. Adieu, adieu, mon ami, notre innocence doit nous donner le courage qui convient à nos âmes, & je supporte fermement les adversités: on n'est humilié que par le crime, & je ne le suis nullement d'avoir été enlevée de chez moi nuitamment, par ordre de M. Bailly; avoir subi, à l'hôtel-de-ville, un interrogatoire de plus de quatre heures, en présence de MM. Bailly & la Fayette; ils n'ont pas eu le plaisir de m'intimider; je n'ai ressenti que de l'indignation, & je les ai plains de tout mon cœur de leur égarement. Adieu donc, il me semble que je te presse contre mon cœur; l'illusion est grande, j'en conviens, mais il est bien doux quelquefois de s'en faire; aime-moi toujours comme tu le fais; cette félicité ne peut nous être enlevée par nos persécuteurs, comme la paix de l'âme & de la conscience;

Dixieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du châtelet, le 26 janvier 1790.

C'EST avec un plaiſir toujours nouveau, ma chere bonne amie, que je te renouvelle les ſentimens de mon amour, de ma tendreſſe pour toi; je ſens vivement tout ce que tu me dis d'aimable dans tous tes billets. Mon dieu! que je déſire de te voir avec mes enfans, de vous embraſſer tous, de vous ſerrer tous dans mes bras! . . . . . . Mais quand pourrai-je eſpérer cette ſatisfaction? je la déſire ardemment; c'eſt que je regarderai cette permiſſion comme un premier ſentiment de meſſieurs du comité des recherches & de mes juges favorable à ma juſtification. Je m'en occupe ſans relâche, & tout mon regret eſt tout le tems qui ſe paſſe avant de la rendre publique. Grand dieu! qu'il eſt facile d'inculper un homme! . . . . . . Avant ce procès, je ne m'en étois jamais fait une idée. On m'annonce M. Thilorier pour avocat : en attendant que je le voie, je travaille ; l'impreſſion de mon mémoire doit commencer, ou ce ſoir ou demain ;

main; j'ai bien à cœur qu'il paroiffe; car j'ai grand befoin de défabufer le public. — Je fais, ma chere Caroline, que tu es beaucoup mieux; que tu te reffens des douceurs accordées à ta détention; dédommage mes enfans des careffes que je ne puis leur prodiguer dans ma malheureufe pofition, & affermis-toi de plus en plus dans les fentimens tendres & invariables de ton amant, de ton époux.

Douzieme lettre de madame la marquife DE FAVRAS.

De l'abbaye, le 27 janvier 1790.

JE fais, cher bon ami, que M. Thilorier a accepté ta caufe; je ne le connois pas, mais fa réputation me fuffit pour être contente du choix que l'on a fait; quel plaifir pour une âme fenfible de défendre l'innocence opprimée! lorfqu'on lui aura remis toute la procédure, tous les interrogatoires, il fera à même de juger & fera valoir, comme il le doit, ton innocence. J'ai paffé une nuit affreufe; des fonges triftes . . . . . m'ont agitée au point que je me fuis éveillée tout en nage; j'attends

de tes nouvelles, mon cœur en a besoin, tu dois croire à tout le plaisir que me font les assurances d'amour de la part d'un homme que j'aime avec une passion qui n'a pas d'exemple. Adieu, mon ami, je t'aime & t'aimerai toute ma vie; lorsque je t'ai juré au pied des autels que je me donnois à toi, c'étoit mon cœur qui m'y portoit, transportée, comme le tien, du plus violent amour, & pleine de la tendresse que tu m'as inspirée; bon jour mon tendre ami, reçois mille baisers.

Onzieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du châtelet, le 28 janvier 1790.

VOILA deux jours, ma chere Caroline, que ma satisfaction particuliere de voir ma famille, a été traversée par le déplaisir de ne pas te donner de mes nouvelles. — Le sergent qui me garde ne pouvoit point aller à la ville tandis que mes parens étoient auprès de moi; je le prie de te faire passer cette lettre ce matin, s'il est possible, j'espere qu'il aura cette complaisance. — La vue de parens qui me sont

chers à plus d'un titre, celle de mon fils, m'a fait éprouver tout-à-la-fois peine & plaisir : le pauvre enfant avoit le cœur bien gros, les larmes rouloient dans ses yeux; j'ai fait semblant de ne pas les voir pour ne pas les augmenter; & je me suis occupé à les dissiper, autant par mes caresses qu'en lui parlant de goûter, d'une faction qu'il a montée à la porte de son oncle, ce qui m'a réussi à merveille. Chitenay l'avoit amené en m'annonçant ma sœur & ma cousine, qui ne tarderent pas à venir : leur présence m'a fait un mal en me rappellant tous leurs soins empressés, m'a fait un bien par le plaisir de leur donner quelques témoignages, de ma sensibilité que j'avois peine à respirer : enfin, plus tard est arrivé Cormeré avec M. Gaillard. — Ce rassemblement général m'étoit précieux en ce qu'il étoit celui des liens du sang & de l'amitié; il m'affectoit parce que je me représentois le sujet qui les réunissoit tous en ce lieu : les visites d'ailleurs étoient à ton préjudice; on étoit resté moins de tems auprès de toi : ce qu'elles ont eu de charmant, sont les embrassemens que tu m'as envoyés par ma sœur & madame de Mahy; ce qu'elles m'ont rapporté de ta situation plus tranquille; ce que, par leur organe, tu m'as fait dire d'ai-

mable : il ne manquoit là que ma chere Caroline, que ſa fille; celle-ci étoit beaucoup, la premiere eût été tout; mais je pouvois eſpérer voir l'une, l'autre eſt un bonheur qui n'étoit pas dans mon attente : on me l'a amenée hier, cette petite; elle eſt vraiment charmante, il eſt impoſſible d'être plus aimable qu'elle ne l'a été; j'en ai reçu careſſes ſur careſſes; elle a prétendu qu'elle me reconnoiſſoit. Quoi qu'il en ſoit, une partie de ce qui m'eſt cher s'eſt offert à ma vue; mais ma Caroline me manquoit, & ma Caroline eſt tout pour mon cœur! . . . . . Ces dames, ces cœurs ſenſibles, m'ont beaucoup parlé de toi, parce qu'elles ſavoient me faire plaiſir; elles m'ont dit que lorſque tu m'écris tu numérotes tes lettres avec un ſoin extrême, & de me demander s'il ne m'en avoit manqué aucune, attendu que toutes étant l'expreſſion de ton amour, de tes ſentimens les plus tendres, tu ſerois fâchée qu'il y en eût d'égarées; mais non, tout m'eſt parvenu, ma chere bonne amie, rien de ce que tu m'as écrit n'a été perdu pour moi. Ménage-toi plus que jamais, conſerve ta ſanté & ne t'inquiete de rien; je ne perds point de vue mes affaires : voilà tout ce que je puis te dire : mes parens ſe donnent des ſoins

au-dehors ; tu sais que leur activité & leur zele n'a pas besoin d'être excité : c'étoit une grande consolation pour nous deux. Je finis, ma chere Caroline, pour laisser plus de tems de libre au sergent après la remise de ce billet ; ne crois pas que j'ai été deux jours sans m'occuper de toi, ce seroit une injure : mes billets n'étant pas partis, le feu les a consumés : puisse-t-il t'en avoir porté l'essence ! Bon jour, bon jour, ma très-chere bonne amie ; je suis, plus que jamais, tout à toi : tu ne quittes ni l'âme ni les pensées de ton époux.

Treizieme lettre de madame la marquise DE FAVRAS.

De l'abbaye Saint-Germain le 29 janvier 1790.

CROIS-TU, mon ami, que les momens que tes parens te donnent, c'est me les dérober : non, non, crois que toi seul m'occupe ; qu'ils te donnent tous leurs soins. Tu les as donc vus, ces chers enfans ; qu'a dit ton fils ? t'a-t-il bien embrassé & bien caressé ? quelle consolation pour toi d'avoir pu les serrer dans tes bras ; mais quand pourrai-je donc jouir de cette satisfaction ? quand aurai-je le plaisir de

te voir ? que j'attends cet heureux moment avec impatience ! ô mon ami, il y a des instans cruels dans la vie : j'en fais une rude expérience. J'attends, dans ce moment, ta sœur & ta cousine; après elles voleront chez toi, te porteront mon cœur & mon âme : ta petite Caroline t'a donc bien caressé hier ? hélas ! mon ami, songe qu'une partie de ses caresses étoient pour sa malheureuse mere : j'ai l'âme noire & bien noire aujourd'hui ; j'avois besoin de quelques consolations, & ta lettre a apporté un baume à mon âme : quel plaisir me font tes lettres ; ah ! mon ami, elles me sont d'un grand secours, je les lis & relis vingt fois par jour, & toujours avec un nouveau plaisir. Je t'aime d'un amour si vrai, si pur, si sincere, quand pourrai-je t'en donner des preuves véritables ? Je n'ai jamais été assez heureuse de pouvoir te faire quelque sacrifice ; mais crois que si j'avois été à même, je t'aurois sacrifiée la couronne de l'univers : ton cœur étoit tout pour moi, je ne connois, je ne vois que toi dans l'univers : conserve-moi ton cœur & reçois, cher ami, les vœux, les sentimens de ta fidelle épouse.

Douzieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du châtelet, le 31 janvier 1790.

VOILA plusieurs jours que réciproquement nous ne nous sommes pas écrit, ma chere Caroline; oui, ma bonne amie, j'ai vu mes enfans, j'ai vu ma famille entiere : mon fils, mon pauvre Charles, est trop éloigné pour que je puisse me promettre le plaisir de le voir souvent; ma fille, cette jolie petite créature, ne sent pas la position de son pere: . . . . . heureux âge, ... comme elle m'a caressé! comme elle me dit des choses aimables pour son âge! je leur suis bien attaché à ces enfans, rien n'est plus naturel; au sentiment paternel se joint pour eux ce sentiment si tendre que m'a inspiré leur mere, & auquel ils participent sans qu'elle y perde rien : tu fais toujours du noir, je le vois, ma chere enfant : ah! banis-le, banis-le; songe à la différence de ton sort, à ce qu'il étoit il y a quinze jours; c'est par l'appréciation de l'un & l'autre état, par la comparaison que l'on se rend heureux ou mal-

heureux ; quinze autres jours feront peut-être un changement : le grand remede, le vrai consolateur, est le tems qui amene tout, qui épure tout : prends donc patience, ma chere Caroline, & rassure-toi par l'effet de cette vérité qui parle à ton cœur, pour t'assurer que jamais & dans aucun moment je ne te perds de vue ; vois-moi sans cesse à tes côtés te peindre avec la douleur la plus vive tous mes vœux, tout mon empressement à te dédommager, & te faire oublier une adversité aussi cruelle que la tienne : parle de moi avec ceux qui t'entourent, & qui tous me portent un intérêt si véritable : répete-leur souvent que j'en suis pénétré, & jouis ainsi d'une société faite pour te tranquilliser à tous égards. Je finis, très-chere Caroline, par t'envoyer ce billet : reçois les tendres embrassemens de ton époux.

Quatorzieme lettre de mad. la marquise DE FAVRAS.

De l'abbaye le 31 janvier 1790.

QUELLE affreuse soirée, cher ami, que celle d'hier, & quelle nuit l'a suivie ! Grand Dieu! quelles conclusions ! Je ne sais ou j'en suis; quelle position ! j'ai l'âme absorbée ; on a beau vouloir s'armer de force & de courage, il y a des momens où elle cede aux foiblesses de la nature. Que fais-tu ? que pense-tu ? Sais-tu ces conclusions abominables que je n'ose prononcer ? Toi, l'être qui m'intéresse plus que ma vie, je ne puis songer sans frémir à ces conclusions diffamantes, sanguinaires : ton âme, plus forte que la mienne, soutiendra mieux les revers qui nous sont préparés. Je suis si oppressée, qu'à peine je puis respirer : aucune larme n'a pu tomber de mes yeux; c'est l'effet ordinaire des grandes révolutions, des grands saisissemens : mets ta confiance en la providence, j'y adresse mes voeux pour toi; s'ils peuvent être exaucés, il ne te restera rien à désirer. Adieu, tout mon corps tremble, à peine puis-je achever ma lettre; ne perds point le cou-

rage, tu en as besoin plus que jamais; que tes enfans ne te sortent jamais de l'idée ; adieu : mon cœur, mon âme sont à toi jusqu'au dernier soupir.

Treizieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du châtelet le 2 Février 1790.

TA lettre de dimanche m'avoit fort troublé, ma chere Caroline ; je craignois qu'après une soirée & une nuit qui, sans doute, avoient été aussi cruelles pour toi, l'état d'oppression dans lequel tu te trouvois, ne causât quelque nouveau dérangement à ta santé : j'aurois tort de ne pas dire avec toi, ma chere Caroline, qu'il est des momens où le courage cede aux foiblesses de la nature ; mais il reprend toujours le dessus quand le for intérieur de la conscience ne reproche rien ; voilà tout ce que je prétends te dire en t'invitant à t'en armer. Crois que j'éprouve tout ce que tu éprouves ; la nature chez moi n'est pas au-dessus de l'humanité, de la paternité, des affections qui me lient à une épouse adorée ; j'éprouve donc, je ressens donc autant & plus que personne la

fatalité de ma poſition ; mais ce ſort qui par fois ſe déchaîne ſi cruellement contre les hommes, leur préſente auſſi des chances plus heureuſes ; je n'ai plus que celles-là à attendre & j'y compte ; puiſqu'enfin ce ſort ſe trouve dirigé aujourd'hui par l'action de la juſtice. Je mets en elle toute ma confiance, puiſque le ſeul mot de juſtice y invite, & qu'elle me trouvera ſans reproche par l'examen approfondi d'une aventure auſſi compliquée & extraordinaire que la mienne.

Je n'ai vu hier perſonne, ce qui m'a laiſſé le temps de mieux travailler ; mes freres me ſavoient occupé : de grâce, crois qu'en t'invitant à te calmer, à bannir les inquiétudes, je ſens juſqu'à quel point cela peut aller ; mais je connois ſi bien ta ſenſibilité, ta tendreſſe, les affections de ton âme, qui quelquefois te font abandonner aux criſes de la douleur la plus vive, que c'eſt à moi à la prévenir, afin de la calmer par mes réflexions, par mes conſeils, par un dehors de tranquillité fait pour te raſſurer : voilà, ma bonne amie, ce que tous mes ſentimens pour toi me commandent, car autrement ne vois-tu pas que je te mettrois le déſeſpoir dans l'âme, ſi j'allois aggraver tes afflictions par un ſimple détail des miennes, qui te

montreroit à-lafois ta pusillanimité & manque de sécurité : non, mon amie, non, n'importe ce que le sort me réserve ; mon âme ne m'abandonnera pas ; on est toujours fier, on est toujours fort quand la conscience ne reproche rien. — Bon jour, ma tendre amie, cette lettre va t'être remise tout-à-l'heure ; que j'ai de plaisir à te renouveller combien je t'aime, combien tu m'es chere, & que toutes mes affections, comme mes sentimens pour toi, seront invariables : rien ne changera le vœu ni le cœur de ton époux.

Quinzieme lettre de madame la marquise DE FAVRAS.

De l'Abbaye, le 3 février 1790.

QUE les instans que je passe éloignée de toi, mon cher ami, me sont cruels ! combien mon réveil devance le jour ! hélas ! les plus tristes idées absorbent mon âme ; & comment ne pas les avoir dans une telle position, & sur-tout dans celleoù tu te trouves, tu connois mon cœur, mon amour : que les expressions du tien sont touchantes ; que j'ai de plaisir à en lire les assurances, que je me trouve heureuse de te l'a-

voir inſpiré, il fait mon bonheur & ma félicité; donne-moi ſouvent de tes nouvelles : cependant ne dérobe pas les inſtans néceſſaires à ton affaire, à ton travail; donne-moi tes inſtans perdus, où ton ame peut ſe livrer aux tendres ſentimens de ton cœur : ſonge que ſans ceſſe tu ſeras l'objet conſtant de mon amour, de mes déſirs, de toutes mes affections, que je n'ai devant les yeux que toi, que je ne déſire que le moment de nous réunir. Quelle félicité, cher ami ! le ſentiras-tu bien, ce moment où tu me preſſeras contre ton cœur, où je te ſerrai contre le mien ? Mais quand, quand arrivera ce bienheureux moment ? Mettons notre eſpoir en la divine providence, elle ne nous abandonnera pas : la religion, mon ami, eſt d'un grand ſecours dans les adverſités, je l'ai éprouvé, tu le ſais, plus d'une fois, mais ſur-tout dans cette derniere circonſtance; crois-moi, cher ami, adreſſe tes vœux à l'être ſuprême, au maître ſouverain de toutes choſes : lorſque nous le prions avec ferveur il ne nous abandonne pas : dans quelle circonſtance de la vie, plus critique, plus déſaſtreuſe peux-tu l'implorer ? Je ne ſais, mais Dieu parle à mon cœur : joins tes prières aux miennes, & je ſuis certaine que le tout-puiſſant les exaucera. La

mere de Dieu, cette mere pleine de bonté, intercédera pour nous; adresse lui tes prieres: mets ta confiance en elle & espere tout de la providence, tu ne peux douter de l'effet de sa bonté, & tu sais de quel secours elle nous a été: ma lettre, cher ami, étoit écrite quand ta cousine est venue: j'espere que tu auras ta fille & ton fils. Adieu, cher ami, aime-moi autant que je t'aime, & sois assuré de ma constance & de mon courage.

Quatorzieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du châtelet, le mercredi 3 février, après-midi.

J'AI eu le plaisir, ma chere Caroline, de dîner avec mes enfans; mais, le premier moment passé, je ne puis pas me dissimuler que ce plaisir n'étoit pas pur; il étoit si entremêlé de soucis, d'amertumes, que je ne pouvois pas prendre sur moi de désirer, de répéter souvent cette vue trop chere, trop précieuse pour ne pas affecter douloureusement mes affections paternelles. — Quand donc aurai-je un adoucissement réel; celui, par exemple, de pouvoir être libre, de voir les miennes, de leur communiquer mes pensées; enfin cette pro-

longation de ſecret me chagrine au poſſible, & d'autant plus que le comité des recherches m'avoit fait eſpérer qu'il ne dureroit pas ſi long-tems. — Ton billet d'aujourd'hui m'a vivement affecté; je ferai d'un grand cœur ce que tu m'y recommandes; j'ai grand beſoin que cette voix conſolatrice, qui vient d'en haut pour calmer ton cœur, vienne auſſi à mon aide: cette protectrice ſupérieure que tu invoques, ſera mon refuge; je n'y manquerai pas, & chaque jour, à pluſieurs repriſes, je lui adreſſerai mes vœux & mes prieres: c'eſt à toi, ma tendre amie, que je devrai mes conſolations, s'il m'en vient de ce côté là: ta lettre d'aujourd'hui me raſſure par ton heureux preſſentiment, par cette inſpiration divine qui parle à ton cœur: le mien en a beſoin plus que jamais; car je ne ſais pas pourquoi je reſſens ce ſoir tant de chagrin: ce ſont mes enfans, c'eſt pour eux que je l'éprouve: ils m'ont tant fait de careſſes; ils m'intéreſſent ſi fortement, que leur poſition & la mienne rapprochées, je ne ſuis pas le maître de la langueur, de la conſomption qui me minent. Je ſuis ſinguliérement oppreſſé, ſuffoqué; je les aime trop dans ce moment; ils ont ſi grand beſoin de moi! — Ah! grand Dieu, mon corps

friſſonne quand je ſonge à ces infortunée créatures, qui me rendent leur mere d'autant plus préſente, qu'ils en font une partie eſſentielle : ah ! ma bonne amie ! quelle différence quand je te pourrai voir ! ma captivité ne ſera plus rien ; je ſerai libre au milieu des fers, & heureux, oui heureux ; car c'eſt toi qui me manque, c'eſt toi dont j'ai beſoin, c'eſt après toi que je ſoupire, & c'eſt la privation de ta vue qui, trop prolongée, me cauſe tant d'angoiſſes. Qu'il vienne, qu'il vienne, ce moment heureux, toutes mes peines ſeront diſſipées ; je commencerai à renaître ; car c'eſt toi, chere Caroline, qui eſt toute mon exiſtence. — Adieu, je finis en t'embraſſant, c'eſt mon fils qui eſt pour cela fondé de pouvoirs.

Seizieme lettre de madame la marquiſe DE FAVRAS.

De l'Abbaye, le 4 février 1790.

TA lettre, cher ami, d'hier au ſoir, ſi tendre & ſi douloureuſe, qui peint ſi bien la ſituation de ton âme, m'a fait verſer des larmes. Tu t'abandonnes à ton chagrin ; la vue de tes deux enfans a attendri ton âme ; qu'ils ſont heureux ! ils

ils ne sentent pas leur position ni la nôtre ; mais, mon ami, ne te livres pas au chagrin, ton âme forte doit se soutenir ; n'oublie jamais ce que tu te dois ; après cela, la volonté de Dieu ; il est le souverain maître de toutes choses ; il n'abandonne pas ceux qui ont recours à lui ; implore, mon ami, implore la mere de ce Dieu tout-puissant : tu sais qu'au retour de Pologne, au moment où tu étois prêt à périr au bord de la Vistule, j'eus recours à elle & lui adressai mes prieres ; tu ne peux douter que tu ne fus sauvé miraculeusement : j'ai toute mon espérance en elle, & j'ai le cœur plus calme depuis ta lettre d'hier, malgré les larmes qu'elle m'a fait verser, mais tu me promets d'adresser tes vœux au souverain maître de toutes choses ; d'ailleurs, mon ami, crois que tous les hommes ne sont pas injustes ; ils ne se ressemblent pas tous. Tout le monde dit, en lisant ton mémoire & les interrogatoires, qu'il est aisé de voir que c'est une machination diabolique ; ton avocat m'a encore écrit ce matin, que plus il se met au fait de ton affaire, plus il est convaincu de ton innocence ; prends donc courage, ménage ta santé, la mienne se soutient ; j'espere que bientôt nous pourrons nous réunir ; quel doux

moment, mon ami, que celui où je volerai dans tes bras, où je recevrai les expressions, les assurances de ta tendresse ; je sais comme tu m'aimes, combien je te suis chere ; conserve moi toujours tes sentimens, & crois que j'en serai digne par ma tendresse, par mon amour. Adieu, mon ami, je t'embrasse, & c'est du meilleur de mon cœur.

Quinzième lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du Châtelet, le 5 février 1790.

TON billet d'hier semble, ma chere Caroline, porter à mon âme plus de tranquillité qu'elle n'en éprouvoit ; j'en attribue la cause à celle dont toi-même me parois jouir à un plus haut degré que ci-devant : le moyen de consolation que tu m'as conseillé est si doux, si naturel, que je m'y livre d'un grand cœur ; c'est un devoir que celui de se prosterner devant l'être suprême, de lui offrir ses peines, de prendre son refuge & son assistance en lui. Tu as plus présent que moi ce péril auquel je me suis vu exposé au bord de la Vistule, & dont tu as raison de dire

que j'ai été ſauvé miraculeuſement : j'adreſſerai donc mes prieres à cette divine protectrice à qui tu as adreſſé les tiennes dans ce moment qui eût été encore plus funeſte pour toi que pour moi ; car, après ma mort, tout eut été dit pour moi : ce n'étoit qu'un malheur, qu'un accident pour celui qui en auroit été la victime, au lieu que ta poſition auroit été effroyable dans ce moment plus critique, peut-être, qu'aucune autre circonſtance de ta vie, puiſqu'alors tu n'avois pas encore ton exiſtence civile auſſi parfaitement conſolidée qu'elle l'eſt aujourd'hui, ni des enfans, image vivante de leur pere, pour te porter au moins quelques conſolations. Je ne puis regreter, chere Caroline, les larmes que mon dernier billet t'a fait répandre, puiſqu'il t'a laiſſé auſſi plus de ſécurité : ſois certaine que je ne manquerai pas d'adreſſer au ciel mes vœux, que ma promeſſe, vis-à-vis de toi à ce ſujet, n'a pas été vaine, & que je la remplirai fidélement : ce ſera un bienfait de plus dont je te ſerai redevable. — Mon nouveau mémoire ne tardera pas à paroître : ma ſœur t'aura dit qu'il ſe fait aujourd'hui une grande conſultation d'avocats, c'eſt ce qui ſeul en retarde l'impreſſion ; elle commencera cependant ce ſoir, du moins je le préſume &

je le ſouhaite. Continue, chere bien-aimée, à te fortifier de plus en plus dans la grâce de la providence divine, ſur-tout connoiſſant ſi parfaitement combien je ſerois victime de la calomnie, ſi je pouvois ſuccomber dans une cauſe auſſi exrraordinaire : quand je me conſulte, je ne puis pas même y voir une poſſibilité ; cependant qui pourroit répondre du jugement des hommes dans une cauſe ſi étonnante, où la paſſion agit, & qu'elle fait mouvoir par des reſſorts que j'apperçois ſans pouvoir les comprendre ? L'homme accuſé & innocent eſt au-deſſus de tout dans le for intérieur de ſa conſcience : telle eſt, chere Caroline, la poſition de ton amant, de ton époux, qui t'offre ſes vœux, & te voit avec tant de chagrin partager ſes adverſités ; à toi qu'il aime plus que ſa vie, & pour qui il ne regreteroit pas de la perdre, ſi elle pouvoit contribuer à la moindre de tes ſatisfactions : retour de ſentiment bien juſte, & d'autant mieux placé, que tu m'as ſacrifié la tienne.

Mille bons jours, ma tendre amie, ménage toujours bien ta ſanté, pour qu'au moment où nous ſerons aſſez heureux pour nous rejoindre, nous puiſſions, en oubliant nos malheurs, n'avoir à nous livrer à aucun autre chagrin. Tu

ſais comme je t'aime; & quoiqu'une nouvelle aſſurance ne puiſſe y rien ajouter, je te la donne de ne jamais varier dans un ſentiment ſi précieux qui ſeul a fait toute ma félicité.

Dix-ſeptieme lettre de madame la marquiſe DE *FAVRAS.*

De l'Abbaye Saint-Germain, le 5 février.

JE reçois dans l'inſtant ta lettre, cher ami, que ton ſergent m'apporte: il m'aſſure que ta ſanté eſt bonne; ta ſœur & ta couſine m'ont dit auſſi qu'elles en avoient été fort contentes. J'ai beſoin, j'ai grand beſoin de toutes tes aſſurances pour calmer un peu l'inquiétude ſi naturelle à mon cœur dans la poſition affreuſe où nous nous trouvons. Ne te laiſſe pas abattre, c'eſt dans les adverſités que l'on connoît les grandes âmes, & quand elles ſont à leur comble, il faut néceſſairement qu'il vienne un mieux; eſpérons donc, cher bon ami, ayons notre recours à l'être ſuprême, & ſoumettons-nous avec réſignation à ſes décrets. Prends donc courage: il eſt vrai qu'on le met à une cruelle épreuve; mais ſonge que l'innocent qui meurt

condamné eſt bien plus grand que les juges qui ſouvent ont cédé aux circonſtances du moment. Je ſuis bien éloignée de ſoupçonner d'une pareille lâcheté tes juges du châtelet ; leur intégrité eſt connue : ton rapporteur ne voudroit pas, pour plaire à quelques-uns, ſouiller une réputation bien établie ; je ne te parle pas du procureur du roi, M. Brunville : les concluſions qu'il a rendues contre toi, ne flétriront pas une réputation déjà ſi mal établie ; mais je ne puis m'appeſantir ſur des idées auſſi triſtes, auſſi affligeantes : toute la nuit j'ai été occupée de ces trois goutes de ſang que tu as trouvées ſur toi quinze jours avant que l'on ne nous arrêtât, & cela ſans que tu ayes pu ſavoir pour quelle cauſe, ni d'où elles venoient ſur toi. Je ne te parle pas, mon bon ami, de tout ceci pour t'affliger ; je voudrois, au contraire, porter de la conſolation en ton âme : mais je ſais que perſonne ne te parle des concluſions : il eſt cependant néceſſaire que tu les ſaches. J'ai aſſuré ton conſeil que tu les entendrois de ſang-froid, & l'ai engagé à te parler franchement ; & ne connoiſſant pas ton âme, il ne ſavoit pas que tu recevrois la mort avec cette fermeté, avec cette tranquillité d'une âme innocente.

J'eſpere voir une partie de ta famille aujourd'hui : ta couſine eſt une femme incomparable ; tu connois ſon zèle, ſon activité pour nous ; je lui ſuis tendrement attachée, je voudrois pouvoir lui en donner des preuves. La dame angloiſe prend un ſoin particulier de ma petite : tu ne peux pas te faire une idée de toutes les attentions qu'elle a pour cet enfant ; nous ne pouvons être trop reconnoiſſans vis-à-vis de nos amis, qui nous témoignent une amitié ſi particuliere dans cette circonſtance. Oui, mon ami, il y a encore des âmes ſenſibles : donne-moi tous les jours de tes nouvelles ; hélas ! quand me ſera-t-il permis d'en aller chercher moi-même ! Jamais je ne t'ai plus aimé, jamais tu ne m'as été plus cher. Lorſque nous ſerons réunis, ma vie entiere ſera employée à tâcher de te faire oublier les chagrins que tu éprouves pendant une auſſi longue & auſſi dure captivité. Adieu, cher ami ; je voudrois que tu voies ton fils ; il te parleroit de ſa mere, & te feroit connoître tout l'amour dont je brûle pour lui. Adieu : toute à toi & pour la vie.

Note de l'Editeur. Expliquera qui voudra le phenomene des trois goutes de ſang, puiſqu'on a cru expliquer les dez rougis de Henri IV la veille de la Saint Barthelemi, & le ſang que la marquiſe du Cambour vit ſur elle, en Bretagne, au moment où ſon mari fut tué au combat de Carpi.

Seizieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du Châtelet, le 6 février 1790.

MON ſergent m'a remis, à onze heures du ſoir, ta lettre, chere Caroline, elle m'a fait le plus ſenſible plaiſir ; elle m'apprend avec quel degré de confiance tu te livres à l'eſpoir, en me voyant remettre ma deſtinée entre les mains de l'éternel, & implorer auprès de lui l'aſſiſtance de la mere de Jéſus-Chriſt ; cette vierge toujours vierge, cette conſolatrice des affligés, lorſqu'ils lui adreſſent leurs voeux.... Eh bien! ma chere amie, ne crains pas que je me démente : d'une part, je ne fais que remplir le devoir d'un chrétien ; de l'autre, je ne voudrois pas, par une impoſture ſacrilége, te donner la promeſſe d'employer ce moyen pour y manquer ; cette conſolation, qui me paroît ſi grande pour toi, ne ſera pas négligée, ne l'a pas été depuis que je te l'ai promis : tu peux compter que c'eſt avec ferveur que j'y ai recours. Tu me témoignes de plus en plus, ma tendre amie, des ſentimens les plus chers & les plus précieux : ce ſera moi qui aurai à te dédom-

mager de tes peines & de tes adverſités, puiſqu'elles ſont rélatives aux miennes, & non les miennes aux tiennes ; la généroſité là-deſſus ſera combattue par mon devoir comme par mon cœur : aujourd'hui tu paſſes la journée avec ta fille ; tant mieux, tu ne peux trop la voir : il n'y a rien au-deſſus du naturel heureux de cet enfant. Je ne conçois pas qu'à trois ans on puiſſe être auſſi avancé qu'elle l'eſt de ce côté ; imagine-toi que le ſoir du jour qu'elle a dîné chez moi avec ſon frere, m'étant mis à t'écrire, je dis à Charles que je finiſſois mon billet, en diſant que je le faiſois mon fondé de pouvoirs pour te porter mille embraſſemens de ma part : ma fille étoit à l'autre bout de la chambre avec le ſergent, qui cherchoit à l'amuſer, afin que j'aie plus de liberté pour écrire, lorſque ſur le mot de *fondé de pouvoirs pour t'embraſſer*, cette chere petite s'écrie : *& moi auſſi, papa, & moi auſſi, papa, pour embraſſer maman pour toi*...... Tu peux imaginer quelle joie pure ces expreſſions naïves de l'enfance m'ont fait reſſentir. Quant à Charles, je me ſuis apperçu combien il a perdu à ſa penſion de ce naturel heureux qui le faiſoit remarquer par tout le monde ; tel eſt l'effet de ces ſortes

de maiſons (1) où on ne parle jamais aux enfans de ce qu'ils doivent à leurs proches. Je finis, ma chere Caroline, en te chargeant de mille baiſers pour ta fille, ſuppoſant qu'elle ſera avec toi au moment que ce billet te ſera remis ; je te renouvelle conſtance, amour & tendreſſe à toute épreuve, de ton amant, de ton époux.

Dix-huitieme lettre de madame la marquiſe DE FAVRAS.

De l'Abbaye, le 6 février.

TES lettres, cher ami, me cauſent toujours un nouveau plaiſir ; tu as la bonté, la complaiſance de me donner de tes nouvelles tous les jours : que mon cœur ſent vivement cette marque d'attention ! & qu'il ſait bien apprécier tout ce que tu fais pour moi ! J'ai vu, hier M. Thilorier, j'en ai été fort contente ;

---

(1) *Comme on ne nomme pas la maiſon, je ne ſouſtrairai rien des reproches.* NOTE DE L'ÉDITEUR.

il a la meilleure opinion de ton affaire, & dit que ton innocence sera mise au grand jour. Il faut convenir, mon ami, que, jusqu'à ce moment, nous ne nous étions pas imaginé qu'il pût exister deux monstres comme Turcati & Morel; il n'est pas possible qu'après une conduite aussi scélérate, tes officiers, pleins d'honneur, les souffrent pour leurs camarades; mais on m'a assuré que M. de la Fayette protégeoit singuliérement ce dernier, & qu'il devoit le dédommager amplement des désagrémens qu'il éprouvoit dans son corps; c'est assurément *très-louable.* Adieu, mon bon ami, je ne t'écris pas longuement aujourd'hui, j'ai un grand mal de tête, & ton sergent me paroît pressé. Toute à toi, de cœur & d'âme.

Dix-septieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du châtelet, le 7 février 1790.

VOILA trois jours, ma chere Caroline, que je n'ai vu personne; on auroit dû commencer une consultation jeudi, elle ne l'est que d'hier samedi. On m'a dit qu'on veut encore changer mon mémoire, cela me fait de la peine;

aussi, malgré la proposition que m'a faite le sergent, de faire chercher mes enfans aujourd'hui, je ne l'ai pas voulu; je sens que leur présence me feroit un mal épouvantable; je ne suis pas en état d'amuser des enfans toute une journée; ce n'est pas de la dissipation qu'il me faut, mais pouvoir parler de mes affaires avec des personnes en état de les servir, ou qui y prennent de l'intérêt. Tout cela est fait pour me chagriner; mais toute ma sécurité est entiere sur le fond de mon procès. Je ne veux que justice. J'ai envoyé chez M. de la Ferriere, qui m'a fait promettre qu'il viendroit aujourd'hui; au surplus, je suis résigné, puisqu'il faut souffrir ce que l'on ne peut empêcher. Combien d'autres choses me tracassent la tête! le retrait de cette permission qui avoit été donné à ma famille, de me voir, n'est pas un de mes moindres chagrins; car enfin, elle est intéressée à la conservation de mon honneur, & il devroit lui être permis de se mettre au fait des particularités qui peuvent avoir donné lieu à une affaire qui tient si fort à la fable ou à la magie.—Quoiqu'il en soit, si j'ai de l'humeur, crois, ma bonne amie, que je n'en ai pas moins l'âme tranquille; ce n'est pas le fond de ma cause, mais toutes sortes

de petites tracasseries qui me vexent, parce que je n'ai personnne pour m'en entretenir; toi seule es venue à mon secours, en m'invitant à mettre ma confiance en l'être suprême, & à une parfaite résignation. Je défie qu'elle soit plus grande; mais j'aurois tort d'y chercher du mérite. Dieu est un réfuge & un consolateur bien au-dessus de tous les hommes réunis. —Comme tu es tout-à-fait libre, hors de sortir, j'espere que ma sœur, qui reçoit pour toi, ne fait aucune démarche ni dépense que de concert avec toi; elle s'est donnée bien du mouvement pour moi, ainsi que madame de Mahy; tu ne peux trop leur répéter combien j'y suis sensible; je finis, ma chere Caroline, en te renouvelant amour & tendresse, unis à tous les sentimens qui peuvent me faire désirer de te voir des jours plus heureux pour la fin de ta carriere; car jusqu'ici elle a été semée de cruelles épines : je t'embrasse du meilleur de mon cœur, en soupirant après le moment qui me permettra de le faire en réalité.

Dix-neuvieme lettre de madame la marquise DE *FAVRAS.*

De l'Abbaye, le 7 février 1790.

C'EST toujours avec un nouveau plaisir, mon ami, que je te donne des marques de mon souvenir, de ma tendresse, de mon amour; puisque tout le monde t'abandonne, que personne ne te voit, il est bien juste que je remplace auprès de toi ceux avec lesquels tu ne peux t'entretenir; tu connois mon cœur; je n'ai que toi dans le monde; tu es l'univers pour moi; le secret dans lequel on te laisse, est une chose désolante. Voilà ta sœur qui arrive de chez le lieutenant-civil, qui lui a assuré, ainsi qu'à ton frere Cormeré, qu'il alloit donner des ordres pour la levée de ton secret; patience donc jusqu'à demain, jour auquel j'espere que tu pourras voir tes proches. Je m'informerai d'un libraire pour l'impression de ton nouveau mémoire: compte sur mon zele & sur mon empressement à faire quelque chose qui puisses t'être agréable, & au désir que j'ai que tu puisses te justifier aux yeux du public. Adieu, on me

presse, mais je ne puis finir avant que de t'avoir renouvelé tous les sentimens de mon cœur, qui seront éternels.

P. S. Je suis fâchée que tu n'aies pas vu tes enfans; je crois qu'ils t'auroient dissipé & consolé par leurs caresses naïves & tendres. Adieu, mon ami, cela peut se réparer demain.

Dix-huitieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du Châtelet, le 8 février 1790.

J'ÉTOIS couché, ma chere Caroline, quand le sergent est rentré cette nuit; mais ce matin, avant mon lever, il m'a remis ton billet d'hier, avec les sermons du pere Massillon, dont je te remercie : je les lirai avec attention : j'y trouverai des consolations, je n'en doute pas. Tu es fâchée, me dis-tu dans cette lettre, que je n'aie pas vu hier mes enfans, & dans celle que tu viens de m'adresser, tu m'y invites pour demain; mais de grâce ne me presse pas, ce n'est pas manque de désir, ce n'est pas manque de tendresse pour eux que je m'y refuse : non, mais cela est au-dessus de mes

forces : qu'ils viennent me voir, avec mes parens : quand cela ſera permis ce ne ſera jamais trop ſouvent. Mais que j'aie ſous les yeux ces deux créatures, ſi cheres à mon cœur ; que je ſois chargé de les diſtraire, de détourner leur regard du chagrin que leur poſition cauſe à un pere ſi infortuné ; c'eſt au-deſſus de ma force, ma chere Caroline, ne l'exiges pas : ce ne ſont point des diſtractions qui me ſont néceſſaires, ce ſont des conſolations *réelles*, & ces conſolations ne peuvent ſe trouver qu'avec ceux qui s'occupent avec moi de ce qui eſt à faire pour éclairer mes juges & le public ſur les véritables circonſtances de mon procès. Je n'ai vu perſonne hier, pas plus que depuis mercredi : cela m'affecte, cela m'afflige, plus que je ne puis l'exprimer. Je finis, en aſſurant ma chere Caroline, qu'elle eſt & reſtera à jamais l'être chéri & adoré de mon cœur.

Vingtieme

Vingtieme lettre de madame la marquise DE FAVRAS.

De l'abbaye, le 8 février 1790.

NE voir perſonne, cher ami! être toujours vis-à-vis de ſoi-même, donne des idées bien triſtes; auſſi tes lettres s'en reſſentent-elles. Je tâcherai, par mon exactitude à te donner de mes nouvelles, par mon empreſſement à te renouveller mes ſentimens, de diſtraire le noir de ton âme; puiſſent mes lettres te faire autant de plaiſir à les lire que j'en ai à te les écrire! c'eſt, je t'aſſure, le ſeul moment de jouiſſance pour mon cœur, que celui où je puis te répéter combien je t'aime, combien tu m'es cher; qu'il me ſera doux de pouvoir te le dire de vive voix en te ſerrant contre mon cœur; que cette jouiſſance eſt tardive. J'ai vu aujourd'hui une partie de ta famille: ma fille ſe porte bien, on la dit toujours de plus en plus intéreſſante; quand tu voudras voir tes enfans, tu me le feras ſavoir. Adieu, mon ami, mon tendre ami; crois que ſans ceſſe tu es préſent à mon cœur comme à mon eſ-

prit, que je ne te perds jamais de vue ; tu es mon espoir & seras ma consolation ; sans toi je ne saurois vivre ; tu le sais ; tu connois mon tendre attachement pour toi ; pourquoi ne puis-je t'en donner des preuves convaincantes ? Adieu, mon ami, reçois les embrassemens de la plus malheureuse & de la plus tendre des femmes.

Dix-neuvieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du Châtelet le 9 février 1790.

HIER, ma chere Caroline, mes deux conseils se sont présentés dans un moment d'absence du sergent ; ce qui m'a privé de les voir ; mais ce matin, j'ai vu M. de la Ferriere qui, je crois, ramenera ce soir M. Thilorier. Mon intention est de te faire porter mon mémoire manuscrit ; entends-toi avec un libraire pour le faire imprimer ; songe, ma bonne amie, que j'y mets une grande importance ; ne néglige pas, ma bonne amie, la rentrée de tes fonds ; jusqu'ici je n'ai besoin de rien pour moi ? mais si ma position change, je serai bien

aiſe de ſavoir que tu as de l'argent, car je penſe bien que ma ſœur compte avec toi de tout ce qu'elle reçoit & de tout ce qu'elle dépenſe; je ne lui en ai jamais parlé, parce que ces ſortes de choſes n'ont pas beſoin de ſe dire; ce ſont des procédés tout ſimples; d'ailleurs ma ſœur doit ſavoir que tout ce que j'ai eſt à toi, & je ſuis encore bien éloigné de pouvoir te remplir de tout ce j'ai reçu de toi; ainſi, point de difficultés dans aucun cas; je le lui dirois, ou écrirois s'il en étoit beſoin. On m'aſſure que t'a ſanté eſt conſtamment bonne; ce que je regarde, ma chere enfant, comme une grâce du ciel; continue à la ménager, comme un bien qui m'appartient: tu ſçais que mon exiſtence eſt attachée à la tienne, qu'ainſi le ſort de tes enfans dépendra beaucoup de la durée de tes jours; conſerve-toi donc & pour moi & pour eux; tu fais la félicité de tous & leur eſpérance dans la mienne. Je finis, ma tendre amie, en t'aſſurant un retour de ſentiment qu'aucune poſition ne fera varier; tous les ſentimens ſont réunis à moi pour adorer & aimer ma chere Caroline.

Vingt-unieme lettre de madame la marquise DE *FAVRAS.*

De l'abbaye, le 10 février 1790.

LE fourier de ton sergent, mon cher ami, qui m'a apporté hier ta lettre dans l'après-dîner, m'a promis de repasser ce matin, pour prendre la réponse; je la prépare donc, afin qu'elle soit prête lorsqu'il viendra: par cet arrangement, j'ai été privée du plaisir de te donner de mes nouvelles hier; cela m'a fait une véritable peine, car tu sais que toujours, toujours j'ai à te dire que je t'aime, & c'est toujours avec un nouveau plaisir. Je donnerois mille vies pour te voir aussi heureux que tu mérites de l'être. Ah! cher ami, après cette maudite affaire finie, réfugions-nous dans quelqu'isle déserte, à l'abri de la méchanceté des hommes; renonçons à l'univers entier, & suffisons-nous à nous-mêmes; nous apprendrons à nos enfans nos malheurs & la perversité des hommes, la persécution que l'on éprouve, malgré l'innocence de sa conscience & la pureté de ses sentimens. Ma destinée est quelque chose d'incon-

cevable : dès ma tendre enfance rejetée du ſein paternel, avoir été le jouet de l'infortune, je me trouve, à l'âge de quarante-un ans, dans les fers, dans les cachots, parce qu'il a plu à M. Bailly de me faire arrêter, & qu'il plaît encore au comité des recherches de me retenir en priſon, ſans que l'on me diſe pourquoi ; voilà de ces choſes que la poſtérité ne croira jamais ; ma vie eſt une tragédie, Dieu ſeul ſait quel en ſera le dénouement ; j'ai le cœur aujourd'hui bien triſte ; j'ai paſſé une partie de la nuit à me promener dans ma chambre ; agitée, tourmentée par des réflexions bien lugubres. Je verrai ſûrement ta ſœur & ta couſine aujourd'hui ; que cette derniere eſt intéreſſante ; vrai, comme elle nous eſt attachée, je puis compter ſur elle comme ſur moi ; mes intérêts ſont bien entre ſes mains ; ton frere Cormeré me paroît très-touché de ta poſition : pour ce que tu me recommandes à l'égard de ta ſœur, je lui en parlerai ces jours-ci, elle eſt trop honnête pour s'y refuſer, je n'ai aucune inquiétude de ce côté-là, ainſi tu n'as pas beſoin de lui écrire. Ma fille eſt toujours dans la rue de Paradis, elle n'a été que trois jours avec ta ſœur. Que nous avons d'obligations à nos amis ! jamais,

non jamais nous ne pourrons les reconnoître; on m'a même assuré qu'on ne nous la rendroit que lorsque nous serions en état de la recevoir: soyons donc sans inquiétude sur son compte. Adieu, mon tendre, mon cher ami, je ne me plains de ma captivité que parce que tu partages mes peines; je voudrois être seule à en éprouver; crois donc fermement que je me trouve mille fois plus heureuse de la rigueur que l'on exerce envers moi, que si l'on m'eût laissé la liberté; je ne me plaindrai jamais de partager ton sort tel qu'il puisse être; assurée de ton amour, de ta tendresse, je me trouverai heureuse, chargée de fers: ton cœur est à moi, je le sais, tu me l'as juré tant de fois, avec des expressions si tendres, que ce seroit te faire injure que d'en douter. Adieu, mon ami, aime toujours celle qui t'a inspiré des sentimens si tendres, & qui est pour la vie toute à toi.

Vingtieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du Châtelet, le 11 février 1790.

Je t'ai écris avant-hier, ma chere bonne amie; M. de la Ferriere devoit te porter ma lettre sur le soir; mais, nous étant mis à causer sans savoir l'heure qu'il étoit, il a trouvé qu'il étoit trop tard, quand nous nous sommes quittés, pour aller encore à l'abbaye, ce qui l'a décidé à remettre au lendemain, qui étoit hier; je pense donc que tu l'auras vu, & qu'il t'aura remis cette lettre. Je ne t'ai pas écris, parce que, devant monter deux fois au châtelet, je doutois que mon garde eût le tems de te porter mon billet: il étoit en effet huit heures un quart du soir quand j'en suis revenue, & que j'ai trouvé freres, sœur, cousine qui m'attendoient; ils ne me paroissoient pas d'avis de faire imprimer mon mémoire: on me dit que le contenu fournit d'excellens moyens de défense, que M. Thilorier les employera dans son plaidoyer; mais que mon style, ma forme de mémoire n'est pas suivant l'usage: mais qu'est-ce que tout cela me fait? si mes moyens

ſont bons pour le plaidoyer, ils valent encore mieux pour l'inſtruction du public : & quant à mon ſtyle, à ma forme, pouvu que j'expoſe bien les faits, voilà tout ce qui m'importe; tu me recommandes du courage : ſois certaine, ma chere Caroline, que je n'en manque pas, que j'en aurai aſſez pour aſſiſter au plaidoyer, ſi on veut me le permettre, & même de prendre la parole, ſi je vois que l'on néglige quelques moyens de défenſe : car, au bout du compte, cela ſe réduit à deux ou trois points qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce que tout le reſte en dérive : j'ai été bien fâché, ma chere enfant, de ne pas avoir une lettre toute prête quand on m'a apporté la tienne, mais je t'en ai fait promettre une dans la journée; & c'eſt de grand cœur que j'accomplis cette promeſſe qui me procure de te renouveller combien je ſuis pénétré de ta ſituation, de ta peine, qui n'eſt relative qu'à moi, & dont j'aurai tant de plaiſir à te dédommager par mes ſoins les plus tendres, & qui ſont, tu le ſais ceux du plus conſtant amour, de l'amitié la plus pure & de la confiance la plus entiere. — Ne flattant point mon déſir à cet égard, je ne puis rien fonder en eſpoir ſur ce jour heureux, objet de mes vœux comme de mon attente : mais

je le verrai luire, ce jour heureux, comme le plus beau de ma vie, après celui qui m'a assuré la possession de ton cœur; voilà, ma chere Caroline, ce dont t'assure & ton amant & ton époux.

Vingt-deuxieme lette de madame la marquise DE *FAVRAS.*

De l'Abbaye, le 11 février 1790.

VOICI, mon bon ami, que je t'envoye la note que j'ai faite avec l'imprimeur; il n'est pas possible d'en trouver qui voulussent l'imprimer à leur compte; ainsi il en faut passer par où ils voudront; je ne trouve cependant pas bien cher l'arrangement que je viens de faire; au surplus, c'est à proportion des feuilles, & ils veulent de l'argent d'avance; je voudrois que tu puisses voir cet imprimeur, & lui parler en présence de ton sergent, & faire tes arrangemens toi-même: il faut faire avec lui un écrit, signé de part & d'autre, dans lequel il sera dit & convenu, le jour qu'il doit te remettre les mémoires; fais-moi dire ce que tu auras terminé: pour en trouver le

debit, il faut donner à bas prix, (1) pourvu que nos fonds nous rentrent, c'eſt ce que nous devons déſirer ; je ſuis bien contente d'avoir pu te procurer un imprimeur ; je la ſerai encore plus s'il peut faire ton affaire. Adieu, mon cher ami, reçois mon cœur, mes vœux & les tendres embraſſemens de ta fidelle épouſe.

Vingt-troiſieme lettre de madame la marquiſe DE FAVRAS.

De l'Abbaye le 23 février 1790.

JE n'ai point de tes nouvelles, cher ami, point de réponſe à la lettre par laquelle je t'annonce un imprimeur ; tu te portes bien, au moins on me le dit, on me l'aſſure ; mais une ligne de ta main auroit raſſuré mon cœur qui, comme tu le ſais, eſt facile à s'alarmer ; donne-moi cette ſatisfaction, tu connois mon tendre amour, il

---

(1) *Ici je pourrois mettre une note touchante ſur la détreſſe d'une reſpectable famille obligée dans ſes malheurs de deſcendre à de pareils détails.*

Note de l'éditeur.

eſt au-deſſus de toute expreſſion, tu fais le charme de ma vie; ſubir le même ſort que toi, me ſeroit doux: mourir près de toi eſt mon unique eſpérance; nos cœurs ſont inſéparables, nos corps doivent l'être; le même tombeau, le même cercueil doivent nous réunir. Ce ſont les vœux les plus ardens de mon cœur; mais nos enfans! nos enfans! que deviendroient-ils? mes yeux ſe rempliſſent de larmes; je me ſens ſi oppreſſée que je puis à peine reſpirer. O mon ami! mon ami! aime-moi, & compte que mes ſentimens ſont éternels.

Vingt-unieme lettre de M. le marquis DE *FAVRAS*,

Du Châtelet le 13 février 1790.

J'AI reçu tes deux billets, ma chere bonne amie, j'ai bien de la ſatisfaction, je te l'aſſure, de voir qu'enfin ce mémoire paroîtra, préſumant qu'il produira un grand effet ſur l'opinion publique, car j'y parle de toutes les dépoſitions. Le comte de Foucault eſt enfin arrivé; j'en ſuis bien aiſe, ſachant que le défaut de ſa préſence a accrédité dans l'opi-

nion la plus générale, une très-véritable intelligence à mon préjudice; dans un moment où l'affaire commençant à s'éclaircir, il m'importe qu'il ne reſte aucun doute, ni louche ſur ma conduite : il a trouvé dans ces papiers, & apporté la lettre que je lui avois écrite, & en réponſe de laquelle m'a été adreſſée celle qui eſt dépoſée au procès ; rien n'eſt plus heureux, ma bonne amie, car cette lettre eſt pour moi préférable à toute explication qu'il auroit pu donner par une dépoſition : je la regarde ſi heureuſe, que je ne puis attribuer cette eſpece de bonheur qu'à cette divine protectrice en qui j'ai mis tout mon eſpoir & ma confiance. Eſpere donc, plus que jamais, ma chere Caroline, la bonne cauſe & l'inſtruction de mon procès me paroiſſant former bientôt cet enſemble de concert qui doit opérer ma juſtification pléniere, je voudrois que tu fuſſes libre, non pas pour ſolliciter la clémence de mes juges, mais une prompte & ſévere juſtice. Je tâcherai de réunir mes deux enfans les deux jours gras, mais je ne vois pas comment mon fils pourra paſſer la nuit avec moi : il me l'a déjà propoſé l'a derniere fois que je l'ai vu ; je vois que tu lui en as donné l'idée, quoique cependant il ait été fort diſcret, & ne m'en ait rien dit.

Je ne ſais par quel haſard M. de Tornaiſy a été aſſigné dans ma cauſe ; ſa dépoſition, comme tu peux le préſumer, n'a été qu'un déni de connoiſſance de toutes ces inculpations ; il a même ajouté une eſpece d'éloge. — Toujours, ma très-chere Caroline, je quitte la plume après t'avoir renouvellé, mille fois, amour, tendreſſe, unis à tous les autres ſentimens d'un cœur qui t'es entiérement dévoué. Arme-toi de patience & de courage ; quinze jours peut-être nous mettront dans les bras l'un de l'autre ; que j'aurai de plaiſir à t'embraſſer.

Vingt-quatrieme lettre de madame la marquiſe DE FAVRAS.

De l'Abbaye, le 13 février 1790.

LE comte de Foucault arrivé, cher ami, ainſi que tu me le mande, ne peut que bien éclaircir ton affaire ; il pourra donner lui-même l'explication de cette malheureuſe lettre à laquelle tu n'as pas fait de réponſe quand tu l'as reçue ; auſſi l'ai-je bien dit & fait remarquer dans ma dépoſition à l'hôtel-de-ville : j'ai aſſuré

que tu n'y avois pas fait de réponse. Nos dépositions, sur cela, doivent se trouver conformes, la vérité n'étant qu'une. Je dis donc que tes juges, par l'explication qu'aura donné le comte de Foucault de sa lettre, pourront s'éclairer, s'ils le veulent, & juger de ton innocence; mais il ne faut pas se dissimuler que la sévérité dont on en use avec toi, la dure captivité dans laquelle on me tient, malgré que l'on n'ait pas trouvé de quoi me faire assigner pour être ouie, & que, quand ta sœur & ta cousine ont été demander pourquoi on me détenoit, un des honorables membres du comité des recherches a répondu galamment que c'étoit pour que je n'intrigasse pas pour mon mari... Conçoit-on pareille infamie! Après cela, à quoi devons-nous nous attendre? Ton innocence, la bonté de ta cause me donnent, comme à toi, la tranquillité de l'âme & de la conscience, mais ne me rassurent point du tout sur les dangers que tu peux courir avec des ennemis qui ont la force en main, & qui, dans le moment présent, gouvernent tout. N'importe ce qui arrive, je suis certaine que la fermeté de ton âme ne t'abandonnera pas. Arme-toi de courage; je t'y exhorte. J'ai un pressentiment de malheur: j'ai un serrement de cœur

dont je ne puis rendre compte. Mes larmes coulent en abondance; si au moins, une fois, il m'étoit permis de les verser sur ton sein, de recevoir ces consolations si douces, si touchantes, que tu as employées tant de fois & avec tant de succès, vis-à-vis ton amante, ta femme, qui n'en a jamais versé dans une circonstance aussi critique. Ce n'est pas ma position qui m'effraye, mais celle de mes malheureux enfans, qui n'ont que leur pere pour unique ressource; ne les perds jamais de vue, ces enfans si chers à ton cœur; que deviendront-ils, si leur pere leur est enlevé? Que leur sort m'attendrit! Peut-être ai-je tort d'être si vivement affectée, mais je ne puis vaincre le noir qui s'est emparé de mon âme; si le sort rigoureux...... Ah! cher ami! je ne puis m'arrêter à cette fatale idée. Ma vie est attachée à la tienne; tu connois ma sensibilité; plus tes malheurs sont grands, ton péril pressant, plus je sens mon amour s'accroître. S'il leur faut une victime, que ne me choisissent-ils? je supporterai le malheur avec le même courage que toi; mon âme ne le cede en rien à la tienne, & je leur ai prouvé que, malgré l'appareil menaçant avec lequel l'on m'a enlevée de chez moi, ils n'ont pas eu l'honneur de m'intimider. Trois heures

d'interrogatoire, en présence de MM. Bailly & la Fayette, ne m'en ont pas imposé; je leur ai parlé avec dignité & le mépris que le comité des recherches m'inspiroit. Mon âme s'éleve par le malheur, & se soutiendra telle jusqu'au dernier moment de ma vie. Adieu, mon ami, tu peux & tu dois croire à la sincérité de mes sentimens; mon amour & ma passion pour toi font tout mon bonheur. Ne change rien à la façon de penser que tu me portes; nous ne devons rien craindre du changement de nos cœurs; ils ont eu le tems de se connoître, & notre affection mutuelle en est l'effet. Reçois de nouveau mes sermens, & crois que je ne serai jamais parfaitement heureuse, que lorsque rien ne pourra plus détourner des soins que m'assure la conservation de ton cœur. Puisse-tu reconnoître, à cette façon de penser, ceux que te porte ta Caroline!

Vingt-deuxieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du châtelet, le mercredi 14 février 1790.

Je ne puis, ma chere Caroline, t'exprimer ma satisfaction sur l'impression de mon nouveau

veau mémoire; il doit produire les plus étonnantes ſenſations par ſes détails ſi bien éclaircis. Je ſuis bien aiſe que tu aies vu notre ami, & qu'il ſoit de mon avis ſur la diſtribution de mon mémoire.

Je crois que demain j'aurai mon fils à dîner; prie quelqu'une de ces dames de m'amener auſſi ma petite en paſſant ; elles la reprendront le ſoir. Si tu es bien aiſe d'avoir ton fils le mardi-gras, fais-le moi dire, afin que je prévienne à ſa penſion qu'il n'y rentrera pas coucher.—Je me ſens plus à mon aiſe depuis que je vois mes conſeils, & ſur-tout depuis que mon mémoire s'imprime; je travaille encore aux nouvelles dépoſitions, car cela s'eſt beaucoup multiplié. Je finis, pour continuer mon ouvrage; il ne faut pas que je faſſe attendre l'imprimeur.— Prends, ma bonne amie, la plus grande confiance, & crois que la mienne eſt entiere en cette digne protectrice des affligés qui lui offrent leurs peines. — Je remets mon carnaval au premier jour où j'aurai le bonheur de me trouver raproché de toi, & de t'embraſſer; jour heureux & déſiré! tu ne ſaurois trop tôt venir pour combler le vœu de mon cœur, & me mettre à même de répéter à ma chere Caroline combien je l'aime.

Vingt-troisieme lettre de M. le marquis DE FAVRAS.

Du châtelet, le 15 février.

MON fils vient d'arriver, ma bonne amie, il passera la journée avec moi, avec sa sœur qui viendra dîner, & sur le soir il ira chez toi, & y passera demain la journée. Continue à te tranquilliser; j'espere tout du succès de mon mémoire. On m'a dit qu'hier tu paroissois fort affairée; il le faut bien, puisque tu n'as pas même fait entrer mon sergent, ni lu ma lettre devant lui, comme tu le fais ordinairement. J'ai vu Cormeré, qui m'a lu un plaidoyer de sa façon qui m'a paru fort bon. Ma chere Caroline, ne prends que de la confiance; la vérité se fait toujours connoître. Je t'embrasse, ma chere enfant; & te renouvelle tous les plaisirs que j'éprouverai à te consoler de tes afflictions, car j'espere que d'ici à quinze jours tu auras au moins la permission de me voir, & que je pourrai recevoir tout le monde. Tout à toi, ma bonne amie; ton fils te présente son respect & t'embrasse de tout son cœur, ainsi que ton époux.

Vingt - cinquieme lettre de madame la marquise DE FAVRAS.

De l'Abbaye, le 16 février.

HIER je descendois justement pour quelque chose de pressé, & je trouvai ton sergent au haut de l'escalier. J'avois du monde chez moi; mais ne crois pas, mon cher ami, que ce soit faute d'attention ni d'empressement à te lire. Tu connois mon cœur, mon amour, & rien ne pourra le changer. Tu esperes beaucoup de l'arrivée du comte de Foucault; il pourroit donner les éclaircissemens tant désirés. Prends donc courage, cher ami, & mets ta confiance entre les mains de la divine Providence. Je sais le jour de ton jugement, malgré qu'on n'ait pas voulu me le dire; quel jour encore que celui-là! Dieu aura pitié de moi. J'attends mon fils, il couchera chez moi; avec quel plaisir je l'embrasserai! comme ces enfans me sont chers! ils sont à toi; ils me rappellent, à chaque instant les marques de ta tendresse. Qu'ils me donnent d'inquiétudes dans cette cruelle circonstance! Adieu, mon ami, mon tendre ami, songe que ma vie est à toi; que nous devons être inséparables; que je dois avoir le même sort; c'est tout ce que mon cœur désire: tu connois les sentimens de ta fidelle femme.

Vingt-quatrieme lettre de M. le marquis
DE *FAVRAS*.

Du châtelet, le 16 février 1790.

J'AI été enchanté hier de mes enfans, ma chere Caroline, & ce n'eſt pas parce que je ſuis pere; mais je le dis avec vérité, jamais je n'ai vu un caractere comme celui de ta fille pour l'égalité, la bonne humeur, la douceur & l'intelligence, à l'âge de trois ans.

Je ne ſais, ma bonne amie, qui t'a ſi bien ou ſi mal informée du jour de mon jugement, car je ne le crois point du tout fixé; mais, au ſurplus, c'eſt un bien mauvais ſervice qu'on t'a rendu, puiſque, dans l'un & l'autre cas, ce jour-là en ſera pour toi un d'inquiétudes: cependant raſſure-toi, il n'eſt pas poſſible que les juges ne faſſent pas juſtice à qui il appartient, abſtraction faite de toute opinion vulgaire; au moins ma confiance eſt-elle maintenant auſſi entiere d'après l'inſtruction du procès que d'après ma conſcience. Tu as raiſon, ma chere bonne amie, d'apprécier tout l'intérêt d'une pareille poſition, relativement à nos enfans;

ils m'ont fait aussi bien de la peine ; mais un peu de réflexion doit te calmer dans tes inquiétudes : j'ai été admis à justification sur plusieurs articles, le jour qui avoit dû être celui de mon jugement ; la justification y est complette sur tous ; une conséquence toute naturelle en est qu'ayant satisfait à la recherche de justice, elle doit revenir sur les doutes qu'elle pouvoit avoir, puisqu'autrement il lui auroit été inutile de m'admettre à justification. — Je finis donc, après t'avoir fait sentir ceci, ne pouvant rien y ajouter de plus satisfaisant ; mais y joignant une nouvelle assurance de sentimens d'amour, de tendresse & de confiance en toi, à jamais précieux pour mon cœur, & inaltérables.

Vingt-sixieme lettre de madame la marquise DE FAVRAS.

De l'Abbaye, le 16 février 1790.

TA lettre me console beaucoup, cher ami, & ta tranquillité, ton courage me rassurent : sois persuadé que j'en ai autant que toi, mon âme s'éleve par le malheur ; il faut le savoir

ſupporter avec fermeté ; mon amour, mes ſentimens pour toi ſeront éternels, tu dois me connoître depuis long-tems ; ma ſenſibilité eſt extrême, mais je ſupporte les revers, les malheurs avec patience ; arme-toi de toute la force dont ton âme eſt capable, ſonge à tes enfans, qu'ils ne te ſortent jamais de l'idée : combien tes malheurs, lorſqu'ils ſeront en âge de les connoître, doivent te rendre cher à leur cœur, ils t'aimeront ces enfans ; ils imiteront leur mere ; ils partageront mes ſentimens. Adieu, mon ami, aime une femme qui t'idolâtre, qui, chaque jour, t'aime davantage ; crois que s'il le falloit elle ſacrifieroit ſa vie, pour t'éviter la plus légere peine ; je vais prier Dieu, lui recommander mon âme ; qu'après cela il diſpoſe de moi comme il lui plaira, il aura pitié de nos malheurs.

Vingt-cinquieme lettre de M. le marquis de Favras.

Du Châtelet, le 17 février 1790.

A la veille d'un jugement déſiré, & lorſque le cœur ni la conſcience ne reprochent rien,

ce n'eſt pas le cas de s'inquiéter, puiſque l'événement le plus extrême ne feroit qu'une erreur de l'humanité : tu dois, ma chere Caroline, trouver là-dedans ta conſolation, comme moi j'y trouve la mienne.

Ce qui ſeul me chagrine, c'eſt que mon mémoire ne ſera pas prêt: l'imprimeur, après m'avoir toujours promis qu'il le ſeroit, eſt venu hier au ſoir me parler d'une eſpece d'inſurrection de la part de tous les ouvriers, qui, m'a-t-il dit, n'ont rien voulu faire du dimanche ni du lundi, exigeant de leur maître une augmentation de ſalaire & une diminution ſur le tems journalier de leur travail : bref, mon mémoire ne ſera pas prêt, même demain; je viens d'écrire à M. le lieutenant civil à ce ſujet; car tu parois croire que mon jugement ſera rendu demain, & c'eſt preſque impoſſible; le rapport en commencera; mais il faut lire toutes les pieces qui ſe ſont fort accrues depuis trois ſemaines, de ſorte qu'il n'y a pas la moindre probabilité à ce que la choſe puiſſe ſe terminer en un jour, & on croit que ſi cela ne ſe peut pas, que la ſuite ſera lundi. Tu as bien fait, ma bonne amie, de garder ton fils avec toi, ne te preſſe pas de le renvoyer. Si tu trouve quelque moyen de me

l'envoyer une demi-heure, cela me fera plaifir. Bon jour, mon cher cœur, je vous embraffe tous les deux, & me recommande à vos tendreffes.

Vingt-feptieme lettre de madame la marquife DE FAVRAS.

De l'abbaye le 17 février 1790.

Je ne te peindrai pas ici ma douleur profonde, mon cher ami, malgré ton innocence; tu n'es qu'accufé, il eft vrai; rien qui puiffe te condamner, mais ta vie eft entre les mains des hommes; la machination infernale des malveillans qui t'ont fi atrocément plongé dans les fers, agira plus que jamais en ce moment. On craindroit qu'il ne refte un fujet fidele au roi. On pourra nous arracher la vie, mais non un fentiment fi jufte; mon fils, qui eft auprès de moi en ce moment, voit ma douleur & mon courage; je ne lui cache pas que peut-être tu feras facrifié à la rage & à l'ambition de ceux à qui la préfence feule d'un fujet fidele à fes devoirs eft un reproche; mon corps friffonne, & mon fang fe glace d'effroi; ici ma main s'arrête. . . . . Toute la vigueur de mon âme

cede aux foibleſſes de la nature : ô, mon ami, mon ami ! c'eſt une mere, c'eſt une épouſe qui craint pour l'être chéri de ſon cœur ; que deviendrons mes malheureux enfans ? mais écartons une idée ſi funeſte, je ne prétends pas en ce moment affoiblir ton âme, compte ſur tout mon courage, je ne te le cederai en rien ; mon fils apprendra de moi à chérir, à reſpecter, à aimer ſon roi ; tes vertus lui ſeront cheres, & plus il connoîtra nos malheurs & ceux de ſon roi, & plus il ſentira que la derniere goute de ſon ſang doit être verſée pour un prince dont la bonté du cœur l'a conduit au plus grand malheur. Adieu, mon ami, conſerve-moi ton cœur, ſonge que j'en ſuis digne par mon amour, mon courage & ma tendreſſe pour mes enfans.

Vingt-ſixieme lettre de M. le marquis de DE FAVRAS.

Du Châtelet, jeudi 18 février 1790.

CET imprimeur eſt un cruel homme, ma chere Caroline, il me joue le tour le plus perfide, puiſque je n'ai encore pas un mé-

moire ; maintenant jeudi à neuf heures du matin. Comme j'en étois-là, il est venu chez moi : ta commissionnaire l'a vu ; il a encore deux feuilles pleines en arriere, & il a osé me demander de l'argent ; de l'argent. . . . . Ah ! par exemple, il y est bien venu ; ne lui en donne pas s'il va chez toi ; cet homme, à coup sûr, a été gagné par quelqu'un pour me jouer ce tour perfide : car, visiblement je n'aurai pas de mémoire aujourd'hui. Hier, on m'a dit qu'on vouloit t'en demander, à toi de l'argent ; ne donne rien à personne sur le peu que tu as, d'autant qu'au premier moment nous allons nous voir : il est bien doux pour moi ce moment, ma chere bonne amie ; crois en mes vœux & le désir de mon cœur.

Apostille de l'éditeur.

J'ai fait mettre sous une autre presse une lettre écrite à la fin d'avril 1790, par un philosophe impartial qui répand de nouvelles lumieres, 1°. sur celles qu'on vient de lire ; 2°. sur l'affaire & la vie du marquis de Favras ; 3°. sur les bouleversemens publics qui ne mériteront le nom de révolution qu'après le retour & l'affermissement d'un ordre quelconque. J'ignore si cette lettre, qui m'a paru d'un grand intérêt, sera publique avant ou après la présente correspondance. Celle-ci est collationnée très-fidélement sur les minutes restées aux mains de la mar-

quiſe de Favras. Ma ſcrupuleuſe exactitude m'empêche d'ajouter ici, comme je me le propoſois d'abord, la miſſive de cette Dame à M. le marquis de la Fayette, parce que je n'en ai point l'original ſous les yeux, & que ſur une piece de cette importance, il ne me conviendroit pas de m'en rapporter à ma ſeule mémoire.